

Université de Montréal

La situation des citoyens haïtiens parrainés au Québec après le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti : Une étude exploratoire des expériences migratoires

Par

Jessie Marie Michèle SAINT LOUIS

École de service social

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Études Supérieures en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès Science (M. Sc.) en service social

Juin 2014

© Jessie Marie Michèle SAINT LOUIS, 2014

Université de Montréal

Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales

Ce mémoire intitulé:

La situation des citoyens haïtiens parrainés au Québec après le séisme du 12 janvier
2010 en Haïti : Une étude exploratoire des expériences migratoires

Présenté par:

Jessie Marie Michèle SAINT LOUIS

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Céline Bellot

Présidente du jury

Marguerite Soulière

Évaluatrice externe

Patrick Cloos

Directeur de recherche

RÉSUMÉ

Plusieurs milliers de citoyens haïtiens se sont établis au Québec après la survenue du séisme ayant frappé Haïti le 12 janvier 2010. Beaucoup d'entre eux ont été parrainés au Québec par leur famille. L'immigration au Canada en provenance d'Haïti a débuté à la fin des années 1950 en se concentrant plus particulièrement à Montréal. Le contexte politique, social et économique en Haïti est souvent cité dans la littérature pour expliquer le départ des Haïtiens et leur installation au Québec où la « communauté haïtienne » est estimée à environ 120 000 personnes. Nous avons mené une recherche qualitative exploratoire afin de mieux comprendre la situation de nouveaux arrivants haïtiens établis à Montréal suite au séisme. Pour cela, nous nous sommes inspirés des notions d'expérience (Dubet, 1994) et de représentation (Hall, 1997). Entre novembre 2012 et janvier 2013, nous avons réalisé neuf entrevues dont sept avec des femmes et deux avec des hommes âgés de 23 à 60 ans.

Les résultats suggèrent que les participants accordent beaucoup d'importance à la vie dans le pays d'origine avant la migration dans l'élaboration de leurs expériences. L'expérience actuelle « ici » est élaborée en comparaison à l'expérience passée « là-bas ». Les participants insistent également sur l'importance du réseau familial lors du processus migratoire, à la fois dans les démarches d'émigration et dans l'accompagnement au pays d'accueil. Des émotions douloureuses ont été exprimées face à la séparation familiale, vécue comme une des conséquences de la migration. Les participants ont tous entamé des démarches d'insertion en emploi mais ils ont fait face à des difficultés dont la plupart d'entre eux qualifient de « structurelles » et que certains qualifient de difficultés « personnelles ». Enfin, les résultats indiquent que les participants sont porteurs d'un imaginaire migratoire qui s'exprime par des aspirations et des attentes par rapport à la société d'accueil et qui rend compte d'une tension entre ces aspirations et les expériences vécues.

Mots clés: immigration, Haïti, séisme, parrainage humanitaire, expériences migratoires, Montréal

SUMMARY

Thousands of Haitian citizens have settled in Quebec after the occurrence of the earthquake that struck Haiti on January 12, 2010. Many of them have been sponsored in Quebec by their families. Immigration to Canada from Haiti began during the late 1950s focusing more particularly in Montreal. The political, social and economic context in Haiti is often cited in the literature to explain the departure of Haitians and their installation in Quebec where the 'Haitian community' is estimated at about 120,000 people. We conducted an exploratory qualitative research to better understand the situation of Haitian newcomers established in Montreal following the earthquake. To do this, we inspired by notions of experience (Dubet, 1994) and representation (Hall, 1997). Between November 2012 and January 2013, we carried out nine interviews with seven women and two men aged from 23 to 60 years.

The results suggest that participants place great importance to life in the country of origin prior to migration in the development of their experiences. Experience current "here" is developed in comparison to experience past 'out there '. Participants also emphasized the importance of the family network when the migration process, both in the processes of emigration and in the accompaniment to the host country. Painful emotions were expressed against the separation family, lived as one of the consequences of the migration. Participants began efforts to integrate employment but they were faced with difficulties that most of them describe as "structural" and that some "personal". Finally, the results indicate that participants are carriers of an imaginary migration which is expressed by aspirations and expectations compared to the host society and which reflects a tension between these aspirations and experiences.

Key words: immigration, Haiti, earthquake, humanitarian sponsorship, migration experiences, Montréal

TABLE DES MATIÈRES

<u>RÉSUMÉ</u>	I
<u>SUMMARY</u>	II
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	III
<u>Liste des tableaux</u>	VII
<u>Liste des abréviations</u>	VIII
<u>REMERCIEMENTS</u>	IX
<u>INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE DE LA RECHERCHE</u>	1
1. <u>CONTEXTE DE LA RECHERCHE</u>	1
1.1. <u>Le programme de parrainage</u>	2
1.2. <u>L'accompagnement des nouveaux arrivants : le projet SILA</u>	4
1.2.1. <u>Objectifs du projet SILA-Montréal</u>	4
1.2.2. <u>Acteurs et partenaires impliqués dans le projet</u>	5
1.2.3. <u>Les bénéficiaires</u>	5
2. <u>STRUCTURE DU MÉMOIRE</u>	6
<u>CHAPITRE I</u>	8
<u>LES NOUVEAUX ARRIVANTS HAÏTIENS INSTALLÉS AU QUÉBEC APRÈS LE SÉISME DE 2010 : QUESTION, OBJECTIFS ET RECENSION DES ÉCRITS</u>	8
1.1. <u>OBJECTIFS ET QUESTION DE RECHERCHE</u>	10
1.2. <u>LA SITUATION POLITIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE D'HAÏTI</u>	10
1.3. <u>CATASTROPHES NATURELLES ET MIGRATION</u>	14
1.4. <u>L'IMMIGRATION HAÏTIENNE AU QUÉBEC</u>	15
1.4.1. <u>Historique, évolution et caractéristiques de l'immigration haïtienne au Québec</u>	16

1.4.2. <u>La situation démographique, sociale et économique de la « communauté haïtienne » au Québec</u>	18
1.4.3 <u>La famille haïtienne comme soutien à l'immigration</u>	21
<u>CHAPITRE II</u>	23
<u>PERSPECTIVE THÉORIQUE</u>	23
2.1. <u>LA NOTION D'EXPÉRIENCE VÉCUE</u>	23
2.2. <u>LA NOTION DE REPRÉSENTATION</u>	24
<u>CHAPITRE III</u>	26
<u>UNE RECHERCHE QUALITATIVE EXPLORATOIRE</u>	26
3.1. <u>LES DÉBUTS DE LA RECHERCHE: INSERTION DANS LE MILIEU</u>	26
3.2. <u>LA RECHERCHE QUALITATIVE</u>	26
3.3. <u>OUTILS ET PROCÉDURES DE CUEILLETTE DES DONNÉES</u>	27
3.3.1. <u>Stratégies d'échantillonnage et justifications</u>	28
3.3.2. <u>Source des participants et processus de recrutement</u>	28
3.3.3. <u>Le guide d'entrevue</u>	28
3.3.4. <u>Le déroulement des entrevues</u>	29
3.4. <u>PROCÉDURES D'ANALYSE DES DONNÉES</u>	30
3.4.1. <u>La transcription des entrevues</u>	30
3.4.2. <u>Codification des entrevues</u>	31
3.4.3. <u>Stratégies d'analyse des données</u>	32
3.5. <u>LES ASPECTS ÉTHIQUES</u>	32
3.6. <u>LIMITES DE LA RECHERCHE</u>	33
<u>CHAPITRE IV</u>	35
<u>PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS</u>	35
4.1. <u>PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES PARTICIPANTS</u>	35
<u>LES EXPÉRIENCES MIGRATOIRES DES NOUVEAUX ARRIVANTS HAÏTIENS</u>	39
4.2. <u>LA VIE EN HAÏTI AVANT LE DÉPART</u>	39

4.2.1.	<u>Le séisme : entre contraintes et opportunités migratoires</u>	40
4.3.	<u>IMPORTANCE DE LA FAMILLE</u>	42
4.3.1.	<u>La famille comme réseau social incontournable</u>	42
4.3.2.	<u>Séparation familiale</u>	44
4.4.	<u>L'INSERTION EN EMPLOI</u>	47
4.4.1.	<u>Le marché de l'emploi selon le point de vue des participants</u>	47
4.4.2.	<u>L'accès à l'information pertinente</u>	49
4.4.3.	<u>Quelques difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi</u>	51
4.4.3.1.	<u>Affectation à des emplois temporaires</u>	52
4.4.3.2.	<u>Des compétences et des expériences professionnelles non reconnues</u> ..	52
4.4.3.3.	<u>Faible niveau d'éducation formelle</u>	53
4.4.4.	<u>La formation comme stratégie d'accès à un meilleur emploi</u>	54
4.5.	<u>CONDITIONS DE TRAVAIL</u>	57
4.6.	<u>IMAGINAIRE MIGRATOIRE: ENTRE ESPOIR ET DÉSENCHANTEMENT</u>	57
<u>CHAPITRE V</u>	61
<u>DISCUSSION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS</u>	61
5.1.	<u>ÉTUDE DE L'IMMIGRATION EN TERMES D'EXPÉRIENCES VÉCUES: INTÉRÊTS ET PERTINENCE POUR L'INTERVENTION SOCIALE</u>	61
5.2.	<u>DYNAMIQUE FAMILIALE EN CONTEXTE MIGRATOIRE: LE TRANSNATIONALISME</u>	63
5.2.1.	<u>Famille transnationale haïtienne</u>	63
5.3.	<u>LES DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION ET D'INSERTION EN EMPLOI CHEZ DES IMMIGRANTS RÉCENTS AU QUÉBEC</u>	66
5.3.1.	<u>Un accès limité à l'emploi</u>	67
5.3.2.	<u>Une situation de précarité d'emploi</u>	68
5.3.3.	<u>La non-reconnaissance des compétences et des expériences</u>	68
<u>CONCLUSION</u>	72
<u>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	76
<u>ANNEXE I</u>	I
<u>GUIDE D'ENTREVUE</u>	I

<u>ANNEXE II</u>	IV
<u>FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE</u>	IV
<u>ANNEXE III</u>	VI
<u>FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DES PARTICIPANTS</u>	VI
<u>ANNEXE IV</u>	XI
<u>AFFICHE</u>	XI

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Quelques caractéristiques sociodémographiques de la société haïtienne.....	11
Tableau II: Quelques indicateurs comparatifs entre la population haïtienne de Québec et le reste de la population québécoise.....	20
Tableau III: Tableau récapitulatif de la présentation des participants à la recherche.....	38

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ALI : Agent de Liaison et d'Intervention
- CEGEP: Collège d'Enseignement Général et Professionnel
- CEPALC : Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
- CIC : Citoyenneté et Immigration Canada
- CLE : Centre Local d'Emploi
- CLSC : Centre Local de Services Communautaires
- CSSS : Centre de Santé et de Services Sociaux
- DDS : Direction de la Diversité Sociale
- DEP : Diplôme d'Études Professionnelles
- DRAP : Direction de l'Analyse Prospective
- IHSI : Institut Haïtien de Statistique et Informatique
- MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles
- MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- PAS : Programme d'Ajustement Structurel
- PDNA : Post-Disaster Needs Assessment
- PNUD : Programme des Nations-Unis pour le Développement
- PNUE : Programme des Nations-Unis pour l'Environnement
- RDP : Rivière-des-Prairies
- SILA : Soutien à l'Intégration Liaison et Accompagnement

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette recherche a été le fruit d'un travail collectif auquel ont participé plusieurs personnes et plusieurs institutions à l'endroit desquelles j'adresse mes remerciements les plus sincères.

Mes remerciements particuliers vont d'abord à l'endroit de mes parents Yves Saint Louis et Micheline Péralte qui ont investi de leur temps et ont consenti d'énormes sacrifices à ma formation académique. Merci d'avoir cru et de continuer à croire en mes capacités. Je remercie aussi ma famille élargie au sein de laquelle j'ai grandi, particulièrement mon oncle Lucien Saint Louis qui m'a toujours encouragée dans mes projets.

Un grand merci aux nouveaux arrivants haïtiens qui ont consacré du temps à participer aux entrevues et partager leurs expériences vécues.

Je veux remercier particulièrement Patrick Cloos, mon directeur de recherche de m'avoir accordé son temps et de m'avoir prodigué de judicieux conseils tout au long de la démarche de recherche. Je salue sa patience, sa pleine disponibilité, son plein accompagnement et son sens critique. Un merci spécial à Christiana et Anoke pour leur accueil chaleureux à chaque fois.

J'adresse mes remerciements spéciaux à Dominique Damant, la directrice de l'École de service social de l'Université de Montréal. Les contributions et investissements de Dominique Damant à la recherche du financement ont été inestimables. J'exprime aussi ma profonde gratitude à tous les professeurs de l'école et en particulier ceux de la maîtrise et également à tout le personnel administratif de l'école pour leur soutien. Un grand merci au professeur Lionel-Henri Groulx pour son encadrement.

Je remercie la professeure Wista Délice Joubert pour sa détermination et l'investissement de son temps et son accompagnement dans les différentes démarches devant mener à ce diplôme de maîtrise en service social.

J'aimerais également adresser mes plus vifs remerciements aux personnels, intervenants et responsables de différents organismes communautaires dédiés à la communauté haïtienne de Montréal. Je remercie particulièrement Marjorie Villefranche de la Maison d'Haïti, Michel Douyon et Ronide Casséus de Un Itinéraire Pour Tous, Mireille Mirambeau de La Maisonnée et Lloydee Chrispin du Centre de la Famille Haïtienne et Interculturel.

Je salue le « leadership » et la collaboration de l'École de service social de l'Université de Montréal et du Département de service social de la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'état d'Haïti de m'avoir donné l'opportunité de terminer ma licence en service social dans un programme d'échanges et de pouvoir poursuivre ma maîtrise. Par la même occasion, je remercie tous mes collègues étudiants aux côtés desquels j'ai parcouru ce long chemin.

Je remercie également Jean Junior Desrisier pour sa patience, ses lectures critiques, son support et pour ses petits mots d'encouragement à chaque fois. Je ne saurais passer sous silence la contribution de mes amis, Louis-Justin Voltaire, Mislie Pierre, Réthro Agénor, Angelo Barthold, Astrude Renard, Elysée Saint-Cyr, Moril Toussaint, Jean-Yves Valcourt, Marie Gina Fleurvil, Eunide Jean, Johane Louiné ainsi que Régine Dominique Jean, à la réalisation de ce travail et à son achèvement. Merci d'avoir été à mes côtés et de m'avoir soutenue tout au long de ce processus.

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Cette étude s'inscrit dans un projet de recherche initié par mon directeur de mémoire et qui vise à mieux comprendre certains aspects de la vie sociale et culturelle de nouveaux arrivants haïtiens installés au Québec après le séisme du 12 janvier 2010 ayant frappé Haïti. Ce mémoire s'appuie sur une exploration des expériences vécues d'Haïtiens et d'Haïtiennes arrivés pour la plupart dans le cadre du programme spécial de parrainage humanitaire.

1. Contexte de la recherche

Le séisme du 12 janvier 2010, d'une magnitude estimée à 7,3 sur l'échelle de Richter a frappé sévèrement les départements de l'ouest (le département le plus peuplé avec une forte concentration des ressources et structures administratives du pays), des Nippes et du Sud-Est d'Haïti. Cette catastrophe est classée parmi les plus meurtrières du siècle et constitue le plus puissant séisme ayant frappé le pays depuis 200 ans (Gouvernement de la République d'Haïti, 2010). La survenue de ce séisme semble avoir aggravé la situation de précarité dans le pays dans la mesure où ce séisme a touché, au-delà des zones directement affectées, tous les secteurs de la société. Selon les estimations, plus de 200 000 personnes ont péri dans la catastrophe et 300 000 autres ont été blessées. La destruction massive des infrastructures a fait près d'un million et demi de sans-abris. Aussi, ayant sévèrement touché l'économie du pays, il a causé des pertes et dommages évalués à 7,8 milliards de dollars américains (Gouvernement de la République d'Haïti, 2010). Une diminution de la qualité de vie de la majorité de la population résulte de cette situation.

Cet événement a été à la base de l'adoption de deux mesures migratoires spéciales. Le « Temporary Protection Status » aux États-Unis et le « programme spécial de parrainage humanitaire » au Canada (Québec).

1.1. Le programme de parrainage

Il est pertinent de rappeler que depuis 1991, avec l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-Québec en matière d'immigration, l'immigration est un domaine partagé entre la province du Québec et le gouvernement fédéral. Cet accord confère au Québec la responsabilité exclusive de sélection des immigrants indépendants (travailleurs, entrepreneurs et investisseurs), des personnes réfugiées se trouvant à l'étranger et d'autres personnes en situation de détresse. En ce qui a trait au regroupement familial qui procède par le parrainage et aux demandeurs d'asile, le poids du fédéral est déterminant au détriment de celui du provincial (Québec). Celui-ci ne peut ni faire la sélection de ces deux groupes ni planifier ou prévoir le nombre des admissions (Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, 2000: 4). En fait, eu égard à sa capacité d'accueil et pour ce qui concerne la sélection des candidats relevant de son autorité, le Québec mène une politique d'immigration dont le volume et la composition satisfont ses besoins démographiques, culturels et économiques (Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, 2000: 5).

Les programmes de parrainage constituent donc l'une des composantes de l'immigration sélective actuelle.¹ Cet outil est utilisé par les gouvernements fédéral et provincial en vue de faciliter le regroupement des familles de citoyens canadiens et résidents permanents. Selon les dispositions de la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, les regroupements familiaux visent les époux, conjoints ou partenaires conjugaux, les enfants à charge, les parents et les grands-parents, et dépendant de la conjoncture, les regroupements familiaux peuvent s'étendre à d'autres membres de famille immédiate, aux frères et sœurs ou d'autres enfants mineurs ayant lien de parenté avec le potentiel parrain (Chagnon, 2013). C'est le cas notamment du programme spécial de parrainage humanitaire qui a été conçu dans le contexte de la catastrophe de

¹ Il existe plusieurs catégories d'immigration: l'immigration économique qui comprend les investisseurs, les entrepreneurs, les travailleurs autonomes et les travailleurs qualifiés; l'immigration humanitaire qui inclut les réfugiés et demandeurs d'asile; le regroupement familial qui s'applique aux familles proches de citoyens canadiens et résidents permanents par le biais des programmes de parrainage.

2010 survenue en Haïti pour permettre la venue au Canada de quelques milliers d'Haïtiens ayant été affectés par le séisme.

En effet, moins d'un mois après le séisme, le gouvernement de la province du Québec par l'entremise du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a conçu et mis sur pied un programme de parrainage humanitaire en vue de permettre à des personnes touchées par cette catastrophe de venir s'établir de façon permanente en sol québécois². Ce programme spécial de parrainage était destiné aux membres des familles gravement et personnellement affectés par le séisme et qui ne répondaient pas aux critères du programme de parrainage régulier. Il permettait à des personnes résidant au Québec (citoyens canadiens ou résidents permanents) de parrainer des frères, des sœurs et des enfants adultes de plus de 22 ans, moyennant la signature d'un engagement de responsabilité financière d'une durée de cinq ans. Cet engagement pouvait être cosigné avec une autre personne résidant au Québec, apparentée ou non, pour satisfaire plus aisément aux exigences financières. De plus, ces personnes parrainées pouvaient être accompagnées de leurs conjoints et enfants à charge.

Il est difficile de savoir avec exactitude le nombre de personnes sélectionnées et établies au Québec dans le cadre de ce programme. Selon un communiqué du MICC, au 11 janvier 2012, cinq mille Haïtiens affectés par le séisme auraient été attendus au Québec dans le cadre de cette initiative, ceci dépassant de loin la limite initiale de trois mille personnes. Toujours suivant ce communiqué du MICC, plus de la moitié (deux mille six cents) des parrainés spéciaux attendus se seraient déjà installés au Québec. De plus, un traitement prioritaire fut accordé aux dossiers de demande d'immigration des Haïtiens surtout les demandes d'adoption et de regroupement familial³. Au total, huit mille quatre cents ressortissants haïtiens, toute catégorie d'immigration confondue, auraient été accueillis dans la province⁴.

² Ces informations sont tirées du site du Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20120111.html>. Consulté le 14 mars 2012.

³ <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/avis-haiti33.asp>. Consulté le 15 octobre 2012

⁴ Cette province, à elle seule, attire et retient la grande majorité (près de 90%) des Haïtiens vivant au Canada. Parmi ceux vivant au Québec, plus de 80% se trouvent concentrer à Montréal (Colin, 2001).

1.2. L'accompagnement des nouveaux arrivants : le projet SILA

Selon la Direction de la Diversité Sociale (2011)⁵, le projet SILA (Soutien à l'Intégration, Liaison et Accompagnement) a été développé et élaboré en vue de permettre aux nouveaux arrivants haïtiens de s'intégrer à la vie québécoise et de plus facilement s'adapter à leur nouvel environnement. À cet effet, des financements supplémentaires ont été octroyés à des organismes communautaires travaillant à l'intégration de nouveaux arrivants et à la Ville de Montréal en vue de mettre sur pied des programmes interculturel et intercommunautaire devant faciliter, dans une certaine mesure, l'intégration sociale de ces gens.

1.2.1. Objectifs du projet SILA-Montréal

En prenant en compte notamment les besoins d'intégration sociale, professionnelle et économique (logement, éducation, santé, transport, apprentissage du français), le projet SILA visait à accompagner les personnes nouvellement arrivées d'Haïti. Plus spécifiquement, le projet cherchait à assurer un accès aux différentes ressources et services publics disponibles, sensibiliser les employés du secteur public à la culture haïtienne et aux besoins particuliers des membres de cette communauté et articuler du même coup, des actions au bénéfice de ces nouveaux arrivants. La spécificité du projet réside dans l'accompagnement offert aux bénéficiaires qui consiste en l'accueil, l'écoute et la référence dépendant du besoin exprimé par ceux-ci. Mais il a fallu à tout prix référer au besoin, ce pour éviter le dédoublement des services puisque le projet est un projet à durée limitée (1 an qui s'est prolongé sur une autre année).

⁵ La Direction de la Diversité Sociale est une division de la Ville de Montréal ayant pour mission de favoriser l'équité sociale, économique et culturelle ainsi que la valorisation des compétences des personnes et des collectivités montréalaises pour contribuer activement au développement d'une ville solidaire et inclusive.

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90355570&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 20 juillet 2013.

1.2.2. Acteurs et partenaires impliqués dans le projet

De multiples institutions ont été impliquées dans la réalisation de ce projet: La Direction de la Diversité Sociale jouait le rôle de coordination; le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, partenaire privilégié assurait un rôle de facilitateur et trois organismes mandataires qui faisaient office d'exécution du projet. En effet, le secteur communautaire représente le premier niveau de services aux membres des communautés. Dans cette optique, les organismes communautaires constituent et représentent les premiers partenaires du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'accueil et d'intégration des immigrants (L'Hirondelle, 2007:10). Alors, dans ce contexte spécial, un mandat d'exécution du projet SILA a été donné à trois organismes communautaires, choisis dans trois arrondissements à forte concentration de personnes d'origine haïtienne. Il s'agit de la Maison d'Haïti à Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension; Un Itinéraire Pour Tous à Montréal-Nord; le Centre de la Famille Haïtienne et Interculturel à Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles. Ces organismes fournissent une assistance directe aux nouveaux arrivants en opérationnalisant les grandes lignes du projet par des activités spécifiques répondant aux besoins de ces derniers (Direction de la diversité sociale, 2010). Le projet a aussi compté sur la collaboration de plusieurs autres partenaires étatiques, notamment les organismes locaux, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (à travers les Commissions scolaires et milieux scolaires); le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (les CLSC et CSSS); le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (les Centres Locaux d'Emploi). Des Agents de Liaison et d'Intervention (ALI) étaient spécifiquement engagés en la circonstance pour assurer les services aux bénéficiaires (Direction de la Diversité Sociale, 2011).

1.2.3. Les bénéficiaires

Implanté dans trois arrondissements de Montréal, le projet cherchait à cibler tous les nouveaux arrivants haïtiens. Cependant, certains immigrants ne résidant pas dans ces

trois arrondissements n'auraient pas été directement touchés par les services d'accompagnement personnalisé offerts dans le cadre du projet SILA.

2. Structure du mémoire

Ce travail de mémoire est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présentera la problématique de recherche dans laquelle l'immigration des Haïtiens au Québec est située dans le cadre global de l'immigration au Québec. Nous discuterons également des liens entre catastrophes naturelles et les mouvements migratoires tout en accentuant sur l'évènement du séisme et les mouvements de population occasionnés. Par la suite, question de justifier notre approche, nous présenterons un bref panorama de l'ensemble des recherches faites sur l'immigration haïtienne au Québec tout en précisant les angles d'approches des auteurs.

Dans le second chapitre, nous exposerons les repères théoriques ayant guidé la recherche. Dans cette partie du travail, nous articulerons les deux concepts — représentations et expériences — qui nous ont aidés à explorer le phénomène. Le concept de représentation, principalement au sens que l'entend Hall (1997): production de signification dans nos pensées à travers la langue, permettant de se référer au monde matériel et imaginaire des choses, gens ou évènements, nous a permis d'explorer les expériences et d'en comprendre l'élaboration tandis que celle de l'expérience (Dubet 1994) nous a permis de donner la parole aux immigrants en tentant de saisir leurs pensées et émotions et les actions qu'ils entreprennent dans ce nouveau contexte.

Le troisième chapitre est consacré à la présentation de la démarche méthodologique, c'est-à-dire la description des procédures et outils utilisés pour explorer et présenter les expériences des participants.

En vue de dégager les expériences vécues par ces nouveaux arrivants, nous présenterons et analyserons dans le quatrième chapitre les résultats qui ont découlé de l'analyse. Il s'agira d'un aperçu de récits de ces expériences telles que vécues et décrites par les participants. Chaque thème présenté sera suivi d'une courte analyse qui mettra en

relation avec la littérature ce que les participants ont raconté. Enfin, nous discuterons dans un cinquième chapitre de certains résultats qui méritent d'être plus approfondis.

CHAPITRE I

Les nouveaux arrivants haïtiens installés au Québec après le séisme de 2010 : Question, objectifs et recension des écrits

L'arrivée de beaucoup de citoyens haïtiens au Québec entre 2010 et 2011 a fait d'Haïti le premier pays de naissance des immigrants admis dans la province en 2011 (Turcotte, 2012: 25). Toutefois, à notre connaissance, la littérature traite peu ou prou de la situation des nouveaux arrivants haïtiens au Québec depuis le séisme ayant frappé Haïti le 12 janvier 2010. Jauron-Bélanger (2011) décrit dans son mémoire de maîtrise certains problèmes et difficultés rencontrés par ces personnes. Le sentiment de ne pas se sentir chez soi et la vie commune dans un espace restreint sont la source de pas mal de tensions et de conflits. Il semble donc que ces nouveaux arrivants haïtiens accueillis, pour la plupart, chez les membres de la famille les ayant parrainés, font face à des difficultés quant à leur installation et leur intégration dans la nouvelle société d'accueil. Nous avons décidé d'en savoir plus sur la situation de ces nouveaux arrivants à la lumière du contexte migratoire – en Haïti et au Québec.

Plusieurs éléments de la littérature nous donnent en effet à penser que le contexte québécois représente un ensemble de barrières venant s'ajouter aux expériences pré-migratoires difficiles pour certains nouveaux arrivants haïtiens. Nombreux sont les auteurs à avoir considéré trois phases dans leurs études portant sur l'immigration. Il s'agit des phases pré-migratoire, migratoire et post-migratoire. Dans le cadre spécifique de cette recherche, nous nous arrêtons aux deux premières, soient les phases pré-migratoire et migratoire proprement dite puisque les personnes concernées sont des immigrants récents en processus d'installation.

La phase pré-migratoire qui tient compte du contexte migratoire nous renseigne sur la situation initiale des immigrants et des motifs de leur départ. Les considérations sur cette phase peuvent permettre d'avancer des facteurs qui vont au-delà des facteurs « push and pull » dont certains chercheurs ont fait usage pour expliquer et comprendre les

phénomènes migratoires. L'immigration de ces personnes, ayant été encouragée sinon favorisée par le biais d'un programme gouvernemental spécial.

La phase migratoire proprement dite fait référence au processus d'adaptation et d'établissement qui amorcerait, à juste titre, le début du processus d'intégration de l'immigrant (Legault et Fronteau, 2008: 50). Plusieurs éléments, constituant des étapes, peuvent faire partie de ce processus comme l'ont souligné Legault et Fronteau (2008). Ces derniers distinguent un dépaysement, une inadéquation des schèmes de référence, les barrières linguistiques, la construction et la déconstruction identitaire et les réapprentissage, entre autres, au cours de cette phase migratoire. Celle-ci nous permet d'appréhender, dans une certaine mesure, le début du processus d'intégration de l'immigrant.

Selon Xue (2007), les quatre premières années dans un pays d'accueil sont une période clé au cours de laquelle les immigrants achèvent le processus initial d'établissement à court terme et entament les processus d'adaptation à moyen terme et d'intégration à long terme. Cela dit, considérant les assertions de CIC, il est donc hors propos de considérer la phase post-migratoire avant l'écoulement, dans le processus migratoire, d'au moins quatre ans. Ce processus étant long, ceci justifie donc notre choix de nous limiter aux deux premières phases migratoires dans cette recherche qui concerne des immigrants dont la période vécue au Québec, au moment des entrevues, varie entre moins d'une année à moins de trois ans.

Après avoir présenté la question et les objectifs de la recherche, nous allons dégager les différentes composantes de la problématique : le contexte politique et social en Haïti, le lien entre migration et catastrophe naturelle, et les grandes tendances ayant marqué l'évolution de l'« immigration haïtienne » au Québec. Cette dernière section tentera de dégager des éléments contextuels essentiels pour interpréter la situation des nouveaux arrivants à savoir la situation sociale et économique de la « communauté haïtienne » au Québec et le rôle de la famille dans le cadre de l'immigration haïtienne.

1.1. Objectifs et question de recherche

Dans le cadre de cette étude, nous avons cherché à apporter des éléments de réponse à la question suivante: *Quelles sont les expériences vécues par des Haïtiens et Haïtiennes ayant immigré à Montréal suite au séisme du 12 janvier 2010 en Haïti?*

L'objectif général de notre recherche a visé à mieux comprendre la situation des nouveaux arrivants haïtiens parrainés et établis au Québec après le séisme. Plus spécifiquement, la recherche a poursuivi les objectifs suivants:

1. Décrire le contexte politique, social et économique d'Haïti
2. Dégager les principaux éléments historiques, démographiques, sociaux et économiques de l'immigration haïtienne au Québec;
3. Décrire les barrières et les difficultés rencontrées par les nouveaux-arrivants au cours de leur immigration au Québec et les stratégies mises en œuvre pour les contourner.

1.2. La situation politique, sociale et économique d'Haïti

La République d'Haïti occupe le tiers occidental de l'île d'Haïti. Elle a une superficie de 27 750 kilomètres carrés et une population estimée à 923 243 habitants soit donc 367 habitants au kilomètre carré pour l'année 2009. Le pays, subdivisé administrativement en dix départements géographiques, présente une inégalité considérable tant dans la distribution de la population dans les départements que dans le taux d'urbanisation. En effet, les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Nord sont les plus peuplés et le département de l'Ouest, le plus urbanisé (60 % contre un taux de 47% pour l'ensemble du pays). L'espérance de vie à la naissance est de 60,6 ans (2005-2010). Le pays accuse un taux de mortalité infantile des plus élevés, soit 48,6 pour mille naissances vivantes avec un taux moyen annuel de croissance totale de la population de l'ordre de 1,64 pour le quintile 2005-2010 (IHSI, 2009: 8)

Tableau1.
Quelques caractéristiques sociodémographiques d'Haïti

Indicateurs	2005-2010
Superficie (kilomètres carrés)	27 750
Population (2009)	923 243
Nombre d'habitants au kilomètre carré	367
Espérance de vie à la naissance (années)	60,9
Taux de mortalité infantile (100 000 naissances vivantes)	48,6
Taux de mortalité maternelle (100 000 naissances vivantes)	630
Taux moyen annuel de croissance de la population	1,64%

Source: Institut Haïtien de la Statistique et Informatique, 2009

Sur le plan politique⁶, en pleine moitié du XXe siècle (1957-1986), les Haïtiens ont vécu environ trente années de dictature avec l'avènement de François Duvalier au pouvoir et succédé plus tard par son fils Jean-Claude Duvalier après avoir institué la présidence à vie. Durant le règne des Duvalier (1957-1986), qualifié de totalitaire (Trouillot, 1990) ou de néosultaniste (Étienne, 2007), et caractérisé notamment par une forte répression et la terreur, beaucoup d'Haïtiens ont été contraints à l'exil et au départ forcé (Morin, 1993). De 1986 à nos jours, le pays vit dans une instabilité politique sans précédent ayant favorisé et qui favorise encore une volonté manifeste d'un grand nombre d'Haïtiens, de laisser le pays et partir à la recherche d'un environnement de vie « plus sécuritaire ».

Sur le plan socioéconomique, pour la même période considérée, la situation n'est pas moins alarmante. Les réalités politiques ne sont pas sans conséquence sur la situation économique du pays. En effet, depuis le début des années 80, l'économie d'Haïti a enregistré des taux de croissance très faibles avec une progression moins lente du PIB par rapport à celle de la population. On considère généralement deux sous-périodes de quelques réalisations macroéconomiques. La première comprise entre 1971

⁶ La recherche étant accentuée sur l'immigration haïtienne au Québec qui a débuté vers le début des années 60, nous nous situons dans la période historique de l'avènement des Duvalier au pouvoir à nos jours pour présenter la situation politique et socioéconomique d'Haïti. De plus, si les années 1929 ont marqué le début historique de l'émigration haïtienne, la période des années 1950 à 1987 constitue celle où cette émigration a été intensifiée (migration tant légale qu'illégale) (Paul, 2008).

et 1980 marquée par le début de l'ouverture de l'économie nationale aux capitaux étrangers, avec l'installation d'usines de sous-traitance qui avait permis de générer quelques milliers d'emplois, l'augmentation des investissements étrangers et de l'aide publique au développement et une croissance annuelle considérable du produit intérieur brut de l'ordre de 5% (Étienne, 2007). La deuxième, un peu plus tard, entre les années 2006 et 2008, une tendance à la hausse a également été notée dans l'économie haïtienne, où on a enregistré un accroissement du PIB de 2,3 % et 1,2 % (IHSI, 2009: 9). Cependant, ces quelques réalisations sur le plan macroéconomique n'ont pas pu être notées sur le plan micro puisque la situation socioéconomique de la majorité de la population était demeurée inchangée durant ces périodes.

En outre, le poids de certaines mesures comme l'imposition et l'application de politiques d'ajustement structurel (PAS) entre 1986-1987 et 1996-1997 qui semblaient avoir comme conséquences un affaiblissement de l'État demeure pour le moins non négligeable dans la détérioration des conditions de vie selon certains auteurs, dont Doura (2001). En effet, durant les dernières décennies, l'État haïtien plus que jamais affaibli, avec un budget ⁷ dépendant de plus en plus de l'aide internationale, n'a pas su développer et mettre en place des politiques publiques pouvant répondre à la situation de pauvreté chronique enregistrée dans le pays. Il en résulte donc une détérioration des conditions sociales dont aucune amélioration n'a été notée durant la dernière décennie. Les indicateurs sociaux démontrent clairement une inaccessibilité accrue aux services sociaux de base (éducation, santé, eau courante et assainissement) (MPCE, 2004). Classé 146e sur 177 pays selon l'indice de développement humain du PNUD, Haïti était devenu en 2008 le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental avec près de 70 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 2 US par personne par jour (MPCE, 2004). Deux ans après le séisme dévastateur de 2010, Haïti était classé

⁷ La contribution de l'aide internationale au budget de l'État haïtien a été de 67 % et de 65 % respectivement pour les années fiscales 2010 et 2011 selon CEPALC (2011).

parmi les pays les plus pauvres de la planète avec un pourcentage de pauvreté de 77 %, comparé à 48 % dans les années 2000⁸.

Ainsi, il va donc sans dire que ces réalités socioéconomiques et politiques d'Haïti de 1950 à nos jours, ci-haut mentionnées, constitueraient des facteurs qui alimenteraient les flux migratoires en provenance d'Haïti. Cependant, certains auteurs admettent que ces éléments ne suffisent pas à eux seuls pour expliquer l'émigration massive et continue des Haïtiens. Ils admettent également l'adoption de certaines mesures internationales liées notamment à la globalisation et la mondialisation qui favorisent la circulation des personnes et leur admission dans d'autres pays. Certains de ces pays comme le Canada ont recours à l'immigration comme moyens de satisfaire leurs besoins démographiques, culturels et économiques et en main d'œuvre pour répondre aux exigences de leurs marchés (Whitaker, 1991). Le changement des politiques migratoires et de régime d'immigration dans le courant des années 1960, dans plusieurs pays, dont les États-Unis avec l'« immigration and Nationality Act of 1965 » et le Canada, avec la Loi sur l'immigration de 1962 semble témoigner de cette réalité. Ainsi, nous sommes amenés à croire que l'intensification de l'émigration des Haïtiens vers ces deux pays comme destinations privilégiées depuis les années 60 n'est pas non plus étrangère à l'abandon des politiques racistes discriminatoires d'immigration en vigueur dans ces pays avant les années 60. L'immigration en provenance d'Haïti ayant véritablement démarré en 1965 suite à l'abolition progressive des mesures racistes de la politique d'immigration qui limitait l'entrée des non-Blancs au Canada (Labelle et al. 1983).

En résumé, ces éléments indicatifs jettent une lumière sur la situation socioéconomique et politique du pays en nous amenant à situer et comprendre le phénomène de l'émigration massive des Haïtiens vers divers pays, dont le Canada. Des facteurs internes, comme la dégradation des conditions socioéconomiques et politiques, conjugués à des facteurs externes tels, l'adoption de politiques d'immigration attirantes

⁸ <http://donnees.banquemondiale.org/pays/haiti>, consulté le 17 mars 2013

dans certains pays qui serviraient à alimenter les flux migratoires enregistrés depuis plusieurs décennies.

1.3. Catastrophes naturelles et migration

Alors que les liens entre les catastrophes naturelles et la migration peinent encore à être établis dans la littérature, partout dans le monde, ces dernières provoquent soit des déplacements internes, soit des flux migratoires vers d'autres pays ou continents. Selon Cournil et Pierre (2006), la question des déplacements de population liés aux catastrophes écologiques a été pour la première fois évoquée en 1948 par l'écologue William Vogt qui a voulu seulement souligner l'ampleur de ces migrations (Cournil et Pierre, 2006:2). Selon Gemenne (2007), il a fallu pourtant attendre les années 1970 pour que la relation entre les dégradations de l'environnement et les flux migratoires soit évoquée (Gemenne, 2007:2).

Cependant, ils s'accordent pour reconnaître que 1985 représente une date charnière dans la mise en relation des catastrophes naturelles et des phénomènes migratoires dans un rapport du Programme de Nations-Unis pour l'Environnement (PNUE). Dans ledit rapport, le terme de « réfugiés environnementaux » a été défini pour la première fois et depuis, on a commencé à établir et reconnaître formellement le lien étroit qui existe entre ces deux phénomènes. Cela étant dit, la migration, qu'elle soit forcée ou volontaire et planifiée, interne ou externe représente donc un moyen utilisé par les gens pour fuir ou échapper au chaos ou à la désorganisation qui survient généralement après une catastrophe naturelle.

Ainsi, le séisme de janvier 2010 survenu en Haïti en est un exemple du lien entre ces deux phénomènes qui se produisent consécutivement. En effet, après la catastrophe meurtrière qui détruisit Port-au-Prince la capitale et ses environs, un important mouvement de population fut observé à travers tout le pays. En effet, les rescapés du séisme eurent recours à la migration tant interne qu'externe. Ils se sont déplacés des départements les plus touchés du pays vers d'autres départements ou d'autres endroits

qui l'ont moins été ou non touché par le cataclysme⁹. Un nombre assez considérable de personnes ont migré vers des pays pour lesquels elles détenaient l'autorisation d'entrée (visa ou résidence permanente). D'autres encore ont franchi, sans autorisation légale, les frontières de certains pays. C'est le cas notamment de la République Dominicaine et d'autres pays de l'Amérique Latine, notamment, le Venezuela, le Chili, le Brésil et l'Équateur (Loudior, 2011).

Dans l'établissement de la relation entre catastrophes naturelles et migration, bien qu'il soit clair et visible qu'on parle plus de « réfugiés » que d'« immigrants » à proprement parler, il a été pertinent de survoler cette relation compte tenu du contexte de la recherche et de la catégorie d'immigrants concernés. Ce survol nous a permis de mieux situer, d'une part, la description faite par les participants de leur contexte pré-migratoire et de mieux situer les initiatives gouvernementales dans la mise en place de programmes particuliers d'immigration, d'autre part.

1.4. L'immigration haïtienne au Québec

D'une manière générale, la situation des immigrants est étudiée suivant ses aspects économiques, sociaux, et culturels et touche à de grandes problématiques comme l'intégration socioéconomique, la discrimination, l'identité et la famille. Du début de l'immigration des Haïtiens au Québec à nos jours, les recherches se sont beaucoup multipliées et diverses thématiques en ont fait l'objet. Un premier groupe de chercheurs ont abordé l'immigration haïtienne comme « contribution » à la société québécoise. Les travaux de ces chercheurs (Déjean, 1978; Tardieu, 1979; Labelle, Larose et Piché, 1983; Icart, 2006; Pierre, 2007) ont retracé l'historique de l'immigration et de la communauté haïtienne de Québec et la plupart ont mentionné l'apport des Haïtiens dans la construction de Québec tel que nous le connaissons actuellement. D'autres chercheurs, qui pourront être inscrits dans cette même catégorie, ont mis en

⁹ Un nombre de personnes assez important, estimé à environ 600 000, a laissé la capitale haïtienne en direction des autres provinces à la recherche d'abris et de support (Murray et Williamson, 2011:8).

relief, pour leur part, la trajectoire socioprofessionnelle de ces immigrants en fonction de la classe sociale ou le sexe ou les deux (Neil, 1985; Larose, 1985). Un deuxième groupe comprend des chercheurs qui ont étudié l'immigration des Haïtiens en privilégiant l'étude du racisme envers cette communauté (Potvin, 2000, 2007; Laperrière 1998). D'autres recherches plus récentes (Compère, 1998; Pierre 2011) qui vont dans le même sens ont été menées par des étudiants dans le cadre de leur maîtrise. Ces études, mettant de l'avant la discrimination à laquelle la communauté est en proie, concernent surtout la population des jeunes. Dans ces types de recherches, l'objet d'étude s'articule également autour de la construction identitaire chez les jeunes notamment. Un autre groupe de chercheurs ont approché les immigrants haïtiens au prisme de leur intégration socioéconomique. Dans cette catégorie de recherches, on démontre généralement un faible niveau d'intégration économique et sociale de la plupart des Haïtiens vivant au Québec (Pierre-Jacques, 1982, 1985; Labelle et Thérien ,1992; Jacob, Hébert et Blais, 1996).

1.4.1. Historique, évolution et caractéristiques de l'immigration haïtienne au Québec

S'il est vrai que les premiers contacts entre Haïtiens et les Canadiens remontent au début du XXe siècle, les relations diplomatiques se sont formellement établies entre les deux pays au cours de l'année 1937 (Icart, 2006). Ayant en commun le passé colonial français, les peuples haïtiens et québécois ont reçu la langue française en héritage. Cette dernière est considérée comme étant l'axe principal de leur rapprochement selon Icart (2006). Ainsi, la province de Québec allait constituer la terre de prédilection et d'accueil pour la grande majorité des Haïtiens immigrés au Canada soit pour entreprendre des études, soit pour des raisons politiques et économiques (Icart, 2006).

Les auteurs s'accordent pour reconnaître que l'immigration haïtienne au Québec, souvent décrite comme étant composée de trois vagues migratoires successives, a débuté vers la fin des années 1950 (Déjean, 1978; Potvin, 2007; Icart, 2006; Pierre,

2007; Icart, 2004). Selon ces auteurs, avant les années 70, une première vague d'immigrants était principalement constituée de membres de la bourgeoisie haïtienne des milieux universitaires et professionnels. La deuxième vague se situe entre les années 1972 et 1986, et la troisième vague a commencé après 1986 et continue jusqu'à aujourd'hui (Potvin, 2007).

En effet, la présence des Haïtiens fut remarquée au Québec dès la première moitié du 20^e siècle notamment pour entreprendre des études, mais les premières cohortes successives d'immigrants haïtiens furent constatées entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 (Pierre, 2007). Au cours de cette période, le Québec a accepté des intellectuels qui fuyaient pour la plupart la dictature des Duvalier. Alors, le Québec, en plein décollage économique au début des années 60 et dans la foulée de la Révolution tranquille, offrait un cadre favorable à l'installation et à l'intégration desdits immigrés et a pu, du même coup, bénéficier des contributions de cette élite, repoussée par la dictature d'alors, pour son développement. Ceci caractérise grandement l'immigration au Québec de celle de certains autres pays d'accueil à cette même époque où certaines vagues migratoires étaient constituées d'immigrés moins spécialisés. Les années 1980 ont marqué un tournant décisif dans l'histoire de l'immigration haïtienne au Québec. À partir de cette période, en plus des intellectuels, il y eut une forte demande d'immigration d'ouvriers et de travailleurs non spécialisés qui en Haïti étaient souvent menacés par la dictature de Duvalier-fils (Icart, 2006; Ambroise, 2009).

Si le contexte économique des années 60 a favorisé l'intégration des premiers arrivants haïtiens, tel n'a pas été le cas pour ceux qui sont arrivés dans les années 80. Le contexte économique national caractérisé par un ralentissement économique et une récession était défavorable aux nouveaux arrivants de l'époque. De plus, un ensemble d'autres problèmes comme la sous-scolarisation de ces personnes n'a fait qu'aggraver la mauvaise image que la population québécoise semblait avoir à leur égard (Icart, 2006: 50). Suite à la conjugaison de plusieurs facteurs sociaux et économiques, bien des écueils se sont érigés sur le chemin de ces immigrés quant à la régularisation de leurs

statuts d'immigration notamment. L'immigration haïtienne qui, au départ, était bien vue allait être considérée comme un problème social assez important dans la société québécoise. Certains immigrants ont même connu la déportation durant cette période (Icart, 2006).

La période d'après 1986 a été marquée par un certain va-et-vient dans la population immigrante haïtienne du Québec où les immigrants des années 1960 et 1970 ne s'étaient pas considérés comme étant des immigrants définitifs, mais plutôt comme des exilés (politiques) qui attendaient le moment opportun pour retourner chez eux (Potvin, 2007). On a également assisté à la venue d'un grand nombre de réfugiés politiques (anciens ministres des deux gouvernements d'Aristide et de Bazin) qui fuyaient la violence et de membres de famille d'immigrants déjà établis au Québec. Cette cohorte d'immigrants a aussi fait face et fait encore face à d'énormes difficultés en rapport au contexte économique. Ce dernier est caractérisé notamment par des récessions récurrentes, une transformation des modes industriels de production, une baisse de consommation, des fermetures d'usines et départ d'entreprises, etc. (Potvin, 2007). De ce fait, comme nous pouvons le remarquer, la communauté immigrante haïtienne au Québec, dans l'ensemble, a connu et connaît des taux de chômage assez élevés et vit dans des situations de précarité d'emploi.

1.4.2. La situation démographique, sociale et économique de la « communauté haïtienne »¹⁰ au Québec

Au Canada, les Haïtiens sont présentés comme formant une communauté qui se place au 10^e rang par ordre d'importance démographique parmi les communautés non européennes (Colin, 2001). Selon le recensement de 2006, les personnes d'origine haïtienne étaient au nombre de 102 430 au Canada. Parmi eux, 91 435 vivaient dans la province de Québec et 61 395 résidaient à Montréal. Entre 2007 et 2010, Haïti occupait

¹⁰ Tout en restant prudent par rapport à l'existence d'une « communauté haïtienne » au Québec, nous utilisons le vocable, dans ce travail de recherche, en référence à l'ensemble des Haïtiens présents sur le territoire.

le 5^e rang parmi les 15 principaux pays d'origine des immigrants admis au Québec. En 2011, Haïti occupait le 1^{er} rang (11,4%) du nombre total des immigrants admis dans la province (Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, 2012: 26). La proportion de femmes (54%) constituant cette communauté est relativement plus élevée par rapport à celle des hommes (46%).

Comparée à l'ensemble de la population québécoise, il semble que la communauté haïtienne reste assez jeune avec un pourcentage de 27,4% des gens âgés de moins de 15 ans et 17,3% âgés de 15 à 24 ans. Par contre, la réalité des familles haïtiennes diffère de celle des familles québécoises dans l'ensemble en ce qui a trait au nombre de familles monoparentales et la proportion des enfants dans les familles. En effet, le nombre des familles monoparentales haïtiennes (10,9) représente plus du double des familles québécoises avec un seul parent (4,8), et la proportion des enfants dans les familles haïtiennes est plus élevée que dans les familles québécoises (46,9% contre 29,4%).

Pour ce qui est des caractéristiques économiques, la communauté haïtienne accuse un taux de chômage de loin supérieur à la moyenne québécoise (12% contre 7%). Plus de deux cinquièmes de la population active haïtienne œuvrent dans trois principaux secteurs d'activités au Québec: soins de santé et de l'assistance sociale (19,6 %), de la fabrication (15,7 %) et du commerce de détail (10,8 %). Par ailleurs, les professions les plus répandues au sein de la communauté relèvent par ordre d'importance des trois secteurs suivant: vente et services (28,4 %), les affaires, finance et administration (16,9 %) et le secteur de la santé (13,9 %).

Alors que les hommes sont plus enclins à exercer une profession liée aux métiers, au transport et à la machinerie, de même qu'aux sciences naturelles et appliquées, on dénote une surreprésentation des femmes dans le domaine de la santé, des affaires, de la finance et de l'administration, ainsi qu'à celui des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique. Les personnes d'origine haïtienne, comparées au reste de la population du Québec, ont des revenus moindres dont les trois

quarts proviennent de l'emploi. En 2006, les revenus moyen et médian calculés dans cette communauté étaient respectivement 23 044 \$ et 18 303 \$ tandis que ceux de la population québécoise au total étaient de 32 074 \$ et 24 430 \$ respectivement (Statistique Canada, 2006).

Tableau II.
Tableau comparatif de la population québécoise et la communauté haïtienne de Montréal

Indicateurs	Population haïtienne	Population québécoise
Population de moins de 15 ans	27,4	...
Nombre de Familles monoparentales	10,9	4,8
Proportion d'enfants dans les familles	46,9%	24,9%
Taux d'emploi	61,4%	60,4%
Taux de chômage	12%	7%
Revenu moyen annuel	23 044 \$	32 074 \$

Source: Statistiques Canada, 2006

La majeure partie de la communauté haïtienne (93,8%) réside dans la région métropolitaine de Montréal dont la quasi-totalité vit en ville et se concentre dans la partie nord de l'île de Montréal, principalement dans ces trois arrondissements: Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (19,9 %), de Montréal-Nord (19,4 %) et de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles (16,0 %) (MICC, 2010)

On reconnaît également que la population haïtienne est particulièrement touchée par la discrimination (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011; Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2006). En effet, faisant partie des communautés immigrées noires, elle connaît la discrimination, le racisme, où la couleur de la peau représente, à titre d'exemple, un grand obstacle à l'insertion en emploi (El Yamani, 1997, cité dans Garçon, 2011).

Somme toute, la communauté haïtienne de Montréal, de par sa taille, est l'une des communautés les plus importantes de la diaspora haïtienne. Elle figure aussi parmi les communautés ethnoculturelles les plus importantes en nombre au Québec et au Canada (Boucard, 2006). Cependant, nous l'avons relaté à travers la littérature, la

communauté haïtienne de Montréal, du point de vue socioéconomique, reste relativement pauvre dans son ensemble. Les indicateurs socioéconomiques ci-haut évoqués l'ont, dans une large mesure, attesté. Appartenant à l'un des groupes constituant les minorités dites visibles, les Noirs, la communauté haïtienne de Montréal se caractérise par un taux de chômage élevé, un faible niveau d'institutionnalisation, un faible développement entrepreneurial et une forte présence dans des secteurs d'emplois peu rémunérés.

1.4.3 La famille haïtienne comme soutien à l'immigration

Du point de vue de sa structure et de sa composition, la notion de « famille haïtienne » peut renvoyer autant à la famille nucléaire qu'à la famille élargie. En effet, la famille haïtienne a une structure allant même au-delà de ce qu'on entend généralement par famille élargie. De type patriarcal et matrifocal, la famille haïtienne dont les membres ne sont pas tous nécessairement liés par la parenté, peut comprendre les grands-parents, les membres de la belle-famille, les enfants, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, parrains et marraines (ainsi que leurs enfants) et même d'anciens voisins (Sabatier et Tourigny, 1990: 28-29). Il s'avère donc que les liens familiaux sont d'une grande importance pour les Haïtiens qui les entretiennent de manière intense au sein de la structure familiale.

Bijoux (1995) soutient qu'il y a un attachement familial reposant sur une solidarité entre les membres d'une même famille qui restent unis même après l'émigration et la séparation. Cette solidarité peut même paraître exagérée a constaté l'auteur puisque les membres de la famille ne reculent ni devant une surcharge de leur maison en occupants ni devant des budgets dépassant les capacités économiques de ces derniers (Bijoux, 1995: 57). Bijoux (1995) accentue également sur la place ou le rôle de la mère dans la structure familiale et le maintien des liens. Selon lui, la mère constituerait le pilier central de l'édifice familial et le ciment qui maintient l'intérêt et la préoccupation des membres les uns pour les autres (Bijoux, 1995: 57).

Les Haïtiens vivant au-delà des frontières haïtiennes ont fait l'objet des premières études sur les familles transnationales (Razy et Baby-Colin, 2011). Dans le cas haïtien, c'est la famille élargie qui se doit d'être considérée. Dans son étude sur la famille transnationale haïtienne en Floride, Audebert (2004) fait remarquer que les membres de la famille (ceux vivant en Floride et ceux restés en Haïti) entretiennent des liens solides et multiformes. Ces liens étant à la base d'une solidarité internationale instituée leur permettant d'assurer la survie tant de ceux restés en Haïti que de ceux en terre étrangère aux statuts d'immigration précaire. La famille transnationale haïtienne servirait non seulement de cadre aux décisions d'émigrer, mais aussi un soutien au premier chef à la migration et l'insertion à la société d'accueil (Audebert, 2004: 7).

Cela étant dit, ces considérations sur la famille transnationale haïtienne entre la Floride et Haïti nous ont permis d'extrapoler en vue de comprendre la dynamique qui s'est développée au sein des familles haïtiennes entre Québec et Haïti au lendemain du séisme de 2010. L'immigration des Haïtiens dans le cadre du programme spécial de parrainage humanitaire a mis en relief la contribution des familles au niveau transnational et l'ensemble de ses rôles dans la dynamique migratoire des Haïtiens. Des rôles à la fois de soutien, d'attachement et d'accueil.

CHAPITRE II

Perspective théorique

Dans ce chapitre, nous décrivons les concepts sur lesquels nous nous sommes appuyés dans le cadre de cette étude exploratoire. Notre approche théorique s'articule principalement autour des notions d'expérience et de représentation. L'expérience est élaborée à partir de représentations qui permettent d'interpréter la réalité et de donner sens à ce qui nous entoure. Nous présenterons, à la fin du chapitre, notre positionnement épistémologique en vue de mettre en relation l'approche conceptuelle et les stratégies d'analyse.

2.1. La notion d'expérience vécue

La notion d'expérience signifie une activité cognitive, une manière de construire le réel et surtout de le vérifier et de l'expérimenter (Dubet, 1994: 93). Elle construit des phénomènes à partir des catégories de l'entendement et de la raison selon l'auteur. En ce sens, ces catégories sont des formes de construction de la réalité. Selon cette perspective, l'expérience est individuelle et dépend de la subjectivité des acteurs. Elle met en lumière les différentes émotions ressenties par l'individu et en même temps des actions mises en œuvre en vue d'organiser son quotidien, en fonction des conditions sociales qui l'entourent.

Toutefois, l'expérience dépasse la sphère individuelle puisqu'elle est socialement construite. L'expérience sociale, nous dit Dubet (1994), « appelle un code cognitif désignant les choses et les sentiments, identifiant des objets en puisant dans le stock culturel disponible ». En ce sens, même si elle est individuelle, pour exister, elle a besoin d'être reconnue, partagée et confirmée par d'autres (Dubet, 1994: 101).

2.2. La notion de représentation

Selon Hall (1997), le monde matériel n'a pas de signification en soi; celle-ci passe par un ensemble de représentations qui constitue le lien entre les choses, les idées et le langage. Le langage par le biais des représentations nous permet donc de donner un sens au monde. La représentation est la production de signification des concepts dans nos pensées à travers la langue (Hall, 1997:17). C'est la représentation qui fait le pont entre les concepts et le langage nous permettant de nous référer soit au monde réel des choses, des gens ou des événements, soit aux mondes imaginaires des objets, personnes et événements fictifs.

Hall (1997) soutient que la production de significations du monde à travers le langage peut s'opérer suivant trois approches différentes. D'abord, l'approche réflexive selon laquelle, le sens se trouve dans les objets, les gens, l'idée ou l'évènement. Dans cette approche, la langue aurait comme fonction le reflet de la vraie signification existant déjà dans le monde. La seconde, qu'il nomme l'approche intentionnelle serait l'opposé de la première. Suivant celle-ci, le sens se trouve dans l'intention de l'auteur qui l'impose au monde par le biais de la langue. Cependant, Hall (1997) reconnaît que ces deux approches fournissent des explications imparfaites du processus de production de sens. La première poserait un problème de communication entre des gens de culture différente: les mots utilisés pour nommer, caractériser ou signifier un objet peuvent varier selon les cultures et par conséquent la communication peut devenir difficile. La seconde approche serait incomplète puisque la langue est avant tout un système social qui dépend de codes et de conventions linguistiques partagés, elle ne saurait être du domaine du privé, et utilisé exclusivement par un individu. La troisième approche, elle est plutôt constructiviste et tient compte des caractères social et public de la langue. Selon celle-ci, les choses n'ont pas de signification en soi, nous la construisons à l'aide de systèmes représentationnels, de signes et de concepts. Le monde matériel existe bel et bien, mais il n'a en soi pas de sens. Celui-ci est plutôt construit par des acteurs sociaux qui font usage de systèmes conceptuels, linguistiques et représentationnels de

leur culture. Par cette construction, ils donnent sens au monde et peuvent ainsi communiquer ce monde aux autres.

En ce sens, les représentations rejoignent l'approche suivant laquelle nous concevons l'élaboration des expériences vécues des nouveaux arrivants. Notre position épistémologique renvoie au constructivisme en croyant que le monde n'est pas une réalité donnée ou posée là. Il est plutôt construit par des acteurs qui lui attribuent un sens par le biais de leurs expériences (Le Moigne, 1995). Nous croyons donc que la production du savoir s'élabore en fonction d'expériences et dépend du contexte dans lequel il a été élaboré. Cela dit, faisant partie de la catégorie des étudiants étrangers dans la province de Québec depuis trois ans, nous avons eu à vivre certaines réalités, non identiques à celles connues généralement par les immigrants, mais qui s'y rapprochent. De plus, le fait d'être Haïtienne, de parler la même langue maternelle et d'avoir également vécu le séisme de 2010 en Haïti, nous croyons que notre propre expérience a été, dans une certaine mesure, déterminante dans la manière d'approcher celles des nouveaux arrivants. En outre, tout en faisant appel à notre réflexivité quant à la manière de comprendre et d'interpréter les données, nous pensons que notre expérience nous a permis de mieux comprendre les propos des participants, mais nous nous sommes, en même temps, demandés si notre expérience n'a pas influencé ou façonné notre interprétation des données. En ce sens, nous sommes conscientes que la connaissance produite dans le cadre de cette recherche sera plutôt coconstruite dans la mesure où nous avons cherché à interpréter les expériences explorées des participantes en ne faisant pas totalement abstraction de la nôtre.

CHAPITRE III

Une recherche qualitative exploratoire

Dans cette section nous allons décrire les débuts de la recherche et enchaînerons avec quelques mots sur la méthode de recherche qualitative. En second lieu, l'ensemble des procédures ayant constitué notre démarche et les outils utilisés dans la cueillette des données, seront présentés. En dernier lieu, nous présenterons la stratégie d'analyse des données.

3.1. Les débuts de la recherche: insertion dans le milieu

Celle-ci a commencé par une prise de contact, en présence de mon directeur de recherche, avec des organismes communautaires dédiés principalement aux Haïtiens et faisant office d'exécutants du projet SILA. Plusieurs visites et rencontres ont ainsi été organisées à la Maison d'Haïti, le Centre de la famille haïtienne et interculturel, Un itinéraire pour tous et la Maisonnée. Ces rencontres avaient pour but de mettre au point le processus de recrutement des participants. Ainsi, à l'été 2012, nous avons entrepris des contacts formels (visites en personne, courriers électroniques, appels téléphoniques) et avons partagé notre devis de recherche avec les intervenants avant de procéder au recrutement des potentiels participants. Les entrevues ont été réalisées à Montréal entre les mois de novembre 2012 et janvier 2013.

3.2. La recherche qualitative

S'agissant d'explorer l'expérience migratoire des nouveaux arrivants haïtiens, nous avons opté pour une démarche qualitative. Taylor et Bogdan (1984), cité par Deslauriers (1991), définissent la recherche qualitative comme celle qui produit et analyse des données non chiffrées telles les paroles (dites ou écrites) et les comportements observables. Cependant, Deslauriers (1991) fait remarquer que la recherche qualitative se caractérise plutôt par sa méthode d'analyse qui n'est pas mathématique que par les données qui peuvent être aussi quantifiables. La recherche

qualitative s'intéresse donc à des cas et des échantillons plus restreints, mais étudiés en profondeur (Deslauriers, 1991:6).

En outre, la recherche qualitative privilégie l'étude des phénomènes dans leur contexte et selon la perspective des acteurs (Pires, 1997: 51). Selon Denzin et Lincoln (1998: 3), elle vise à étudier les phénomènes dans leur état naturel, dégager les sens ou interpréter les phénomènes suivant le point de vue des acteurs. Cela dit, la recherche qualitative n'est pas une stratégie de recherche homogène. Elle se distingue, selon Pires (1997), par diverses caractéristiques. D'abord, par sa souplesse, elle permet une construction progressive de l'objet en s'offrant, en même temps, la possibilité de s'ajuster pendant son déroulement. Ensuite, par sa capacité d'étudier des objets complexes, de combiner plusieurs techniques et de décrire en profondeur. Finalement, par son ouverture sur le monde empirique, elle permet la découverte de cas négatifs, c'est-à-dire, des cas qui ne correspondent pas nécessairement à son objectif ou hypothèse. De ce point de vue, la recherche qualitative, par ses caractéristiques fondamentales, offre une meilleure avenue pour explorer et mieux comprendre les expériences migratoires de ces nouveaux arrivants.

3.3. Outils et procédures de cueillette des données

Nous avons réalisé une série d'entrevues individuelles semi-dirigées. Neuf personnes ont été recrutées¹¹ et ont pris volontairement part à ces entrevues. La technique d'entrevue individuelle semi-dirigée est présentée dans la littérature comme un processus où deux personnes (l'interviewer et l'interviewé) entrent en interaction en vue de dégager une compréhension d'un objet à l'étude. Selon Gauthier (2009), l'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale qui permet de construire conjointement avec l'interviewé, une compréhension riche du phénomène à l'étude. Jones (2000) va dans le même sens en affirmant que l'entretien de recherche constitue un processus d'interaction entre deux personnes. Gauthier (2009) renchérit en précisant

¹¹ Les messages utilisés lors du recrutement sont en annexe

que l'entrevue semi-dirigée, en visant la compréhension du monde de l'autre, permet de rendre son univers explicite.

3.3.1. Stratégies d'échantillonnage et justifications

Nous avons eu recours à l'échantillonnage par cas multiples en choisissant de réaliser une série d'entrevues individuelles. Selon Pires (1997), l'un des premiers critères de l'échantillonnage consiste à choisir les informateurs dans un groupe spécifique relativement homogène. Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de l'ensemble des immigrants haïtiens arrivés au Québec après le séisme du 12 janvier 2010. L'échantillon a répondu au principe de diversification (Pires, 1997). Les participants ont été sélectionnés selon l'âge, le sexe, le niveau d'éducation formelle, le lieu de résidence à Montréal. Ainsi, notre échantillon s'est composé d'hommes et de femmes, âgés de plus de 22 ans et arrivés à Montréal après le séisme de 2010.

3.3.2. Source des participants et processus de recrutement

Les trois organismes communautaires où le projet SILA a été exécuté ont été la source des participants: la Maison d'Haïti à Villeray, Saint Michel, Parc Extension, un itinéraire pour tous à Montréal-Nord, le centre de la famille haïtienne et interculturelle à Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Les intervenants de ces organismes nous ont aidés à identifier et à recruter des participants. Cependant, vu certaines difficultés à trouver tous les participants ayant manifesté la volonté, le cadre de recrutement a été élargi à d'autres lieux de résidence. La stratégie de recrutement « boule de neige (*snowball sample*) » (Pires, 1997) s'est présentée à nous comme alternative et a été exploitée. En effet, après chaque entrevue, le participant est sollicité pour nous mettre en contact avec un autre et successivement. À cet effet, une petite fiche de coordonnées (de l'étudiante) a été distribuée au participant.

3.3.3. Le guide d'entrevue

Le guide d'entrevue a été élaboré à partir de questions ouvertes afin de donner aux participants la possibilité de s'exprimer sur des thèmes assez variés pouvant couvrir

cette expérience. Les questions étaient suffisamment ouvertes pour que les participants puissent s'exprimer sans avoir à répondre à chaque fois à une question posée. Plusieurs types de questions ont été élaborés comme le suggère Krueger (1998), cité par Cloos (2004). Une question générale ouverte sur « la vie à Montréal » visait à démarrer l'entrevue et à introduire le sujet. Ensuite venaient des questions-clés sur le parrainage et les relations familiales, les obstacles, les difficultés rencontrées et les stratégies développées pour les surpasser. Enfin, d'autres questions concernant les réseaux d'aide et de soutien et la situation générale du participant terminaient l'entrevue.

Les diverses thématiques explorées au cours des entrevues, et dont certaines seront plus particulièrement traitées dans le cadre de ce mémoire, ont été inspirées de l'étude socio ethnographique menée par Bibeau et Corin (1995) qui se sont intéressés à la dynamique sociale et culturelle d'une population en Abitibi. Les auteurs ont pour cela cherché à mieux comprendre certains aspects de la vie de cette population par le biais des contraintes, des stratégies d'existence et du réseau social. Notre étude a également cherché à explorer le contexte pré-migratoire via des questions sur les conditions *de vie initiales de la personne immigrée* (activités menées par la personne, résidence, type de logement, principales occupations et les difficultés causées par le séisme); *le vécu du parrainage* (attentes avant d'arriver au pays d'accueil, le parrainage et l'évolution des relations familiales, l'accompagnement dans les démarches d'installation et d'intégration).

3.3.4. Le déroulement des entrevues

Chaque participant-e sélectionné-e et qui s'est porté volontaire à participer dans le cadre de cette recherche était amené-e à convenir d'une rencontre, selon sa disponibilité, avec l'étudiante pour la réalisation de l'entrevue. Les entrevues ont duré entre 50 et 75 minutes, hormis l'une d'entre elles, qui s'est limitée à une trentaine de minutes. Lors des rencontres, le formulaire de consentement était, selon le cas, lu par l'étudiante ou par le (la) participant (e), puis signé par les deux parties en vue de l'obtention du consentement éclairé du participant. Les données étant strictement

confidentielles, toutes les entrevues se sont déroulées dans une pièce fermée au centre communautaire où le participant a été rencontré, à l'exception d'une entrevue qui s'est déroulée dans un espace public. La chercheuse et le participant étaient les seules personnes présentes. Les entrevues étaient toutes enregistrées après avoir obtenu l'approbation du participant. Des notes ont été prises durant tout le processus et les entrevues ont été transcrites sous forme de verbatim. De plus, après chaque entrevue, nous avons rédigé une fiche signalétique portant sur le contexte de la discussion et sur ses faits saillants.

3.4. Procédures d'analyse des données

Dans cette section, le processus de transcription des entrevues, la codification et les stratégies d'analyse mises en œuvre seront décrites.

3.4.1. La transcription des entrevues

Elle est définie comme un élément central de la recherche qualitative (Davidson, 2009; Lucas, 2010). Elle consiste en un exercice de transformation d'un discours oral en discours écrit. De ce fait, elle est donc une activité subjective et interprétative (Halcomb et Davidson, 2006) et aussi représentative (Davidson, 2009) où le chercheur choisit en fonction de ses intérêts théoriques. Sur cette base, certains auteurs suggèrent que la transcription de données soit faite par le chercheur lui-même. Puisque la transcription est une activité interprétative, la langue utilisée devient un déterminant. Selon Bucholtz (2000), dans le processus de transcription, la langue est détachée de son contexte original de production pour être recontextualisée dans l'écriture.

Pour ce qui nous concerne, comme l'a si bien dit Deslauriers (1987), la transcription des entrevues dans le cadre de cette recherche a été une tâche ardue. Les entrevues ont été réalisées en créole à l'exception d'une seule d'entre elles. Pour faciliter la compréhension et les discussions avec mon directeur de recherche et la présentation des résultats, la transcription des entrevues a été faite directement en français. Alors, le processus de décontextualisation /re-contextualisation dont parle Bucholtz (2000) a été

omniprésent tout le long de cet exercice puisqu'il a fallu écouter et ensuite passer d'une langue à une autre.

Durant la transcription deux processus de transformation des données ont eu lieu : le passage des données verbales à des données écrites et le passage d'une langue à une autre. Il est donc évident qu'une perte de sens a eu lieu durant ce processus. Cela dit, nous avons tenté de minimiser ces pertes en sollicitant l'aide de quelques collègues étudiants haïtiens et créolophones. Nous avons dû demander à ceux-ci d'écouter certains extraits d'entrevues et de vérifier la conformité des textes de verbatim transcrits correspondants et ensuite discuter de la manière dont nous avons procédé pour passer du créole au français.

3.4.2. Codification des entrevues

La codification, nous dit Gauthier (2009), est la délicate opération qualitative consistant à grouper des réponses aux questions ouvertes dans des catégories pertinentes. Il s'agit d'une première étape de réduction ou resserrement des données (Mongeau, 2011). Selon Huberman et Miles (2003), la codification est un processus de condensation des données brutes. Ils proposent donc une succession de démarches en vue de la réaliser. Il s'agit de la rédaction des fiches synthèses d'entretien, le codage des notes de terrain, le codage thématique et une réflexion théorique sur les codes utilisés et les relations entre eux. La codification des données se révèle importante nous signale Paillé (1994), car elle détermine la fiabilité de la recherche en question. Ainsi, la grille de codification utilisée dans le cadre de cette recherche comprenait deux types de codes: des codes préétablis ou à priori, qui sont des termes ayant fait partie du guide d'entrevue et des codes émergents, c'est-à-dire ceux qui ont découlé du processus de transcription des entrevues et donc du début du processus analytique. Le codage des entrevues a été un procédé mixte au cours duquel les codes et les catégories (à priori et émergents) ont été regroupés en des thèmes pour la présentation et l'analyse des résultats de la recherche.

3.4.3. Stratégies d'analyse des données

Pour analyser nos données, nous avons élaboré une stratégie en nous inspirant, des stratégies par analyse thématique (Paillé et Mucchielli 2012). Selon cette stratégie, il s'agit de cerner l'essentiel d'un propos à l'aide de courtes expressions que constituent les thèmes. L'analyse thématique s'opère en un processus continu qui permet le repérage des thèmes significatifs dans l'ensemble du matériel en lien avec les objectifs de recherche. Elle permet en même temps de documenter les thèmes en cherchant à faire ressortir les récurrences, divergences, opposition, complémentarité, etc. dans l'expérience des personnes (Paillé et Mucchielli, 2012). Dans cette démarche analytique, l'arbre thématique qui consiste en un regroupement des thèmes principaux et détaillés en des thèmes subsidiaires et des sous-thèmes est l'outil qui permet de schématiser la présentation des résultats (Paillé et Mucchielli, 2012).

Ainsi, dans le cadre de notre analyse, la lecture et la codification des verbatim nous ont permis d'avoir un premier relevé de thèmes qui s'est précisé au fur et à mesure que progresse l'analyse. Ainsi, une fois nos thèmes émergés, nous les avons classifiés à l'aide de l'arbre thématique en vue de la présentation des résultats.

3.5. Les aspects éthiques

Cette recherche a reçu l'autorisation éthique de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Au cours de son déroulement, deux enjeux éthiques ont été identifiés et discutés de manière à les minimiser ou atténuer. Le premier est lié au recrutement et au consentement éclairé du patient. Nous avons été donc conscientes que la contrainte qui s'est imposée à nous de passer par les intervenants pour recruter certains participants peut avoir une incidence sur le consentement libre de ces derniers. Car, le fait d'avoir bénéficié des services de l'organisme et d'avoir été aidé par l'intervenant, le participant approché par l'intervenant pourrait se sentir dans l'obligation de participer à la recherche. Toutefois, en vue de réduire cette possible incidence, au début de la rencontre avec le participant, nous nous sommes beaucoup attardés sur le consentement lors de la signature du formulaire, ce, pour nous assurer que le participant

potentiel, en face de nous, ne se soit pas senti obligé ou forcé de prendre part à la recherche. Cette incidence a été d'autant plus réduite par le fait d'avoir élargi notre échantillon hors des murs du milieu communautaire. Cet enjeu ne se pose donc pas pour l'autre partie de répondants, car elle a été recrutée par la technique « boule de neige ».

Le deuxième enjeu éthique pour les participants concernait les questions auxquelles ils devaient répondre au cours des entrevues. Celles-ci se déroulaient autour des expériences migratoires et donc la phase pré-migratoire a été en partie explorée. Or, s'agissant de personnes immigrées à la suite d'une catastrophe naturelle, la description de cette phase pré-migratoire est, pour ainsi dire, intimement liée à certains événements traumatisants qu'ils ont probablement vécue et ayant occasionné leur migration. Ce risque a toutefois été diminué par une entente avec les organismes communautaires où les participants ont été recrutés. Ce qui nous a donné l'assurance d'avoir les ressources humaines nécessaires et disponibles pour les références. Toutefois, aucun cas n'a été signalé. Tous les participants rencontrés semblent avoir dépassé l'expérience traumatisante.

3.6. Limites de la recherche

Au terme de cette recherche, certaines limites sont identifiées. D'abord, comme prévu, nous étions parvenus effectivement à recruter certains participants dans les organismes offrant les services d'accompagnement et d'orientation à l'intégration aux nouveaux immigrants et dans les arrondissements ciblés. À notre sens, les modalités de recrutement en constituent une limite. Car, il est vrai que ces arrondissements sont à forte concentration d'Haïtiens, mais ils n'abritent pas nécessairement la totalité des Haïtiens vivant à Montréal et donc tous ces nouveaux arrivants.

Ensuite, une deuxième limite résiderait dans le fait qu'une partie de la population des parrainés n'a pas bénéficié des services personnalisés du projet SILA, par exemple, mis à leur disposition. L'inaccessibilité dans la zone de résidence et/ou l'ignorance de l'existence de ces services, en sont les possibles raisons. Nous pensons qu'il est possible que les expériences et les trajectoires de ceux qui ont bénéficié et utilisé ces services

diffèrent de ceux qui n'en ont pas bénéficié. De plus, la recherche a visé, au prime abord, les usagers des services offerts par seulement trois organismes communautaires.

Enfin, une troisième limite, tout aussi importante que les deux premières, se situerait au niveau du temps, car, l'accent n'a pas été mis sur le temps vécu à Montréal. L'expérience migratoire vécue pendant une année ou deux années serait-elle la même que celle de six ou huit mois? C'est une des questions qui est restée pendante à la fin de la recherche, les données ne nous ont pas permis d'y répondre. En ce sens, la démarche de recherche n'a pas, dès le début, prévu d'uniformiser les expériences au niveau du temps. Ceci en est donc une autre limite que nous avons identifiée.

Dans le chapitre suivant, nous présenterons et discuterons les résultats des entrevues semi-dirigées réalisées avec les participants. Ces résultats seront présentés sous forme de thèmes. La présentation du discours des participants sera suivie d'une discussion appuyée par la littérature.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, seront présentés et traités sous forme de thèmes les résultats des neuf entrevues semi-dirigées réalisées avec des nouveaux arrivants haïtiens à Montréal sur leurs expériences migratoires. L'analyse prendra en compte de différents éléments significatifs perçus et expérimentés par les nouveaux arrivants haïtiens depuis leur arrivée à Montréal. L'analyse des résultats sera précédée du profil sociodémographique des informateurs. Dans un souci de confidentialité, pour la présentation des résultats, un nom d'emprunt est attribué à chaque participant.

4.1. Profil sociodémographique des participants

L'échantillon est composé de sept femmes et deux hommes, résidants tous dans la partie nord de l'île de Montréal (Rivière-des-Prairies, Montréal-Nord, Villeray-Saint Michel). Ils ont tous été parrainés par des proches (fils, mari, frère, sœur, belle-sœur et beau-frère) et se sont établis au Québec après le séisme survenu en Haïti. Ils sont âgés de plus de 22 ans, dont 2 de 60 ans et plus. Au cours de la période des entrevues, quatre d'entre eux étaient sans revenus; 2 avaient un revenu qui leur permettait de vivre, mais avec des sacrifices; 1 avait un emploi à temps partiel dont le revenu est insuffisant pour vivre. 2 sont actuellement en classe d'alphabétisation ; 4 sont de niveau secondaire et technique ; 2 sont de niveau universitaire. La plus jeune étudie au CÉGEP au moment des entrevues.

Le profil sociodémographique des participants est dressé en fonction des indicateurs tels l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, les conditions de vie actuelles et la situation financière des participants. En effet, les neuf entrevues ont été réalisées avec des deux hommes et sept femmes âgées de 22 ans et plus. La tranche d'âge médiane des

participants est de 40-49 ans. Les participants sont majoritairement mariés (5), parmi eux une veuve. Les célibataires (jeunes et adultes) comptent pour un tiers de l'ensemble.

Les participants rencontrés ont un niveau d'instruction et de formation assez varié. Les deux hommes avaient atteint le niveau universitaire dans le pays d'origine. Ils ont, pour la plupart, terminé le cycle secondaire, à l'exception des deux femmes âgées de plus de 60 ans qui sont actuellement en classe d'alphabétisation dans le milieu communautaire à Montréal. En plus du diplôme de fin de secondaire, cinq participants, dont un homme, ont une formation technique ou collégiale dans les domaines de l'enseignement, la petite enfance, les soins infirmiers. Deux d'entre eux sont en voie d'obtention d'un DEC (Cégep) et d'un DEP au Québec. Une femme a déjà obtenu son diplôme d'auxiliaire familiale. Cette participante était en train d'étudier les sciences infirmières au moment du séisme.

Au niveau de la situation familiale, les participants ont majoritairement migré en famille (5). Ils ont été les principaux parrainés sauf la plus jeune participante interviewée qui a été une parrainée indirecte parce qu'elle a voyagé en tant qu'enfant accompagnant ses parents. Ces participants migrés en famille ont été parrainés donc par une sœur, un frère, un beau-frère ou une belle-sœur et ont tous des enfants à charge à Montréal à l'exception d'une seule qui, elle, est sur la charge de ses parents. La situation familiale du reste des participants peut être ainsi décrite: l'un fait partie d'un couple sans enfants; deux sont des mères et ont été parrainées par leurs fils adultes; une femme dont la fille est restée en Haïti pour des raisons qu'elle n'a pas voulu mentionner.

Aucun des participants ne vivait seul. Ils vivaient tous en famille soit avec partenaires et enfants, soit en cohabitation avec la personne qui les a parrainés (mères d'adultes surtout). Ils occupent des logements avec deux ou quatre personnes et plus. Hormis la fréquentation d'églises par la grande majorité et quelques activités organisées dans le milieu communautaire par certains, ils ne s'adonnent, en général, à aucune activité de loisirs.

Du point de vue de l'emploi et du revenu, au moment des entrevues, plus de la moitié des participants n'avait pas un emploi et était donc sans revenus. Deux d'entre eux étant aux études, avaient un revenu qui provient des prêts et bourses du gouvernement. Les autres avaient des emplois qui généraient des revenus peu suffisants pour vivre, parmi eux, une femme qui travaillait à temps très partiel et dont le revenu est insuffisant pour vivre par rapport au nombre de personnes composant le ménage.

Au niveau résidentiel, les participants habitaient tous dans la partie nord de l'île de Montréal, sauf un qui habitait dans l'est à Anjou plus précisément. Deux habitaient dans l'arrondissement de Montréal-Nord; quatre étaient résidents de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles et les deux autres étaient dans l'arrondissement de Saint-Michel-Villeray-Parc Extension.

Tableau III.

Tableau récapitulatif de présentation des participants

Nom	Sexe	Tranche d'âge	État Civil	Éducation Formation	Situation familiale	Zone de résiden	Logement	Secteur d'emp	Revenus
André	M	40-49	Marié	Universitaire	Enfants à char à Montréal	Montréal Nord	Quatre personnes et plus	Production Opérateur de machine	Suffisant pour vivre Mais avec sacrifices
Bertha	F	60 et plus	Célibataire	Classe d'alphabétisa- Tion	Sans Enfants	RDP	Deux Personnes	Sans emploi	Sans revenus
Anna	F	60 et plus	Veuve	Classe d'alphabétisa- Tion	Enfants à char en Haïti	RDP	Quatre personnes et plus	Sans emploi	Sans revenus
Louise	F	50-59	Mariée	Secondaire achevée/ Formation technic en enseignement	Enfants à char à Montréal	Villeray	Quatre personnes et plus	Aide au devoir/ surveillante diner	Insuffisants pour vivre
Carmen	F	40-49	Mariée	Secondaire achevée/ Formation technic en enseignement	Enfants à charge à Montr	RDP	Quatre personnes et plus	Sans Emploi/en formation	Sans revenus
Yvrose	F	30-39	Mariée	Secondaire achevée/ Formation technic en soins infirmiers	Enfants à charg en Haïti	RDP	Quatre personnes et plus	Auxiliaire familiale	Suffisant pour vivre, mais avec sacrifices
Lucie	F	22-29	Célibataire	Secondaire Achevée	Sans Enfants	Anjou	Quatre personnes et plus	Aux études/ Cégep	Prêts et et bourses
Laurent	M	30-39	Marié	Secondaire achevée/ et Formati technique enseignement	Sans Enfants	Saint-Michel	Deux Personnes	En Formation pour un DEP	Prêts et et bourses
Marie	F	40-49	Célibataire	Secondaire Achevée	Enfants à charge à Montréal	Montréal Nord	Trois Personnes	Production	Suffisant pour vivre, mais avec sacrifices

Source: Entrevues semi-dirigées et questionnaire sociodémographique

LES EXPÉRIENCES MIGRATOIRES DES NOUVEAUX ARRIVANTS HAÏTIENS

Les expériences des participants seront décrites en cinq thématiques. La première thématique a trait à *la vie dans le pays d'origine* avant la migration. Elle décrit la situation qui précède le départ de l'immigrant et celle-ci peut être nécessaire pour comprendre son expérience migratoire. *L'importance de la famille* est la deuxième thématique qui permet de décrire les expériences des nouveaux arrivants. Elle présente à la fois l'importance du réseau familial dans le processus migratoire et l'accueil des nouveaux arrivants ainsi que les émotions face à la séparation familiale, une des conséquences de la migration. Une troisième thématique concerne *l'insertion en emploi*. Celle-ci réfère, d'une part, à la perception de ces nouveaux arrivants du marché de l'emploi au Québec, l'accès à l'information pertinente en matière de recherche d'emploi, et d'autre part, aux obstacles rencontrés et aux stratégies développées. *Les conditions de travail* constituent une quatrième thématique. Celles-ci renvoient aux conditions de travail décrites par certains participants qui étaient en emploi aux moments des entrevues. Enfin, une dernière thématique, *l'imaginaire migratoire* est considéré comme la thématique centrale. Elle concerne, à la fois, les aspirations et attentes des nouveaux arrivants face à la société d'accueil et un écart entre ces aspirations et les réalités rencontrées par l'immigrant.

4.2. La vie en Haïti avant le départ

Tous les participants rencontrés proviennent de Port-au-Prince, la capitale du pays. Ils se réfèrent notamment aux conditions socioéconomiques ainsi qu'à leur statut social pour caractériser la vie dans le pays d'origine avant le départ. À ce sujet, André nous a confié:

« En Haïti, je vivais dans mon ambiance, sur le plan social, je me sentais mieux en Haïti. Là-bas, j'étais très connu, mais ici, personne ne me connaît, suis l'inconnu » (André, 40 ans).

À propos de la vie dans son pays d'origine, Carmen signale que:

« Bon, avant de venir ici, j'étais travailleuse autonome. Après mes études professionnelles, j'ai aussi fait trois ans à l'école normale de jardinière d'enfants. Avant, je travaillais et quand je suis tombée enceinte de ma cadette, je ne pouvais plus continuer à aller travailler, j'avais beaucoup d'espaces à la maison, j'ai ouvert un « kindergarten » chez moi. J'ai cessé les activités suite au séisme puisque la maison a effondré, je n'avais plus d'espace ». (Carmen, 40 ans)

Ce thème englobe à la fois les conditions et circonstances qui entourent et précèdent le départ d'un immigré. Dans ce cas bien précis, il s'agit principalement de la survenue d'une catastrophe naturelle. Les participants rencontrés affirment, tous, avoir eu des activités génératrices de revenus à l'exception de la jeune fille qui vivait à la charge de ses parents et de l'une des femmes qui comptait sur le soutien financier des membres de sa famille. Les deux femmes de faible niveau d'éducation formelle étaient toutes les deux commerçantes. Le reste des participants occupaient tous, selon leurs propos, des emplois correspondant à leurs qualifications (enseignant (e), fonctionnaire, comptable, propriétaire d'entreprise). Selon leurs témoignages, leur situation sociale semblait leur procurer une certaine satisfaction. Ils disent qu'ils se sentaient reconnus et valorisés dans leur pays par rapport à leur occupation. Ainsi, dépendamment de la situation pré-migratoire va découler une signification du séisme, l'élément enclencheur de leur migration.

4.2.1. Le séisme : entre contraintes et opportunités migratoires

La quasi-totalité des participants interviewés reconnaissent que le séisme a constitué l'élément enclencheur de leur départ du pays d'origine. Cependant, ce séisme est différemment interprété par les participants. Ces derniers n'attribuent pas tous la même signification au séisme dans le contexte de leur expérience migratoire ni de leur vie en Haïti avant le séisme. Pour certains, le séisme représente un élément perturbateur ayant occasionné un départ qui n'était pas planifié. Ils se réfèrent au séisme en évoquant

des « problèmes » les ayant contraints de laisser leur terre natale. L'exemple de Berthe, une sexagénaire, venue à Montréal suite à la catastrophe semble illustrer ce départ involontaire. En dépit du fait que tous ses fils et filles vivaient déjà à l'étranger (Canada et France notamment), elle n'avait pas, au départ, voulu immigrer. Elle nous raconte:

« Moi, j'avais préféré rester vivre avec mes sœurs en Haïti, dans mon pays. J'ai laissé mon pays à cause d'un problème. Mais moi, je leur ai toujours dit de me laisser chez moi. C'est à cause du tremblement de terre que j'ai laissé, mais comme je t'ai dit au départ, la vie continue, je pourrais toujours recommencer ma vie ». (Berthe, 60 ans)

Pour d'autres, il représente une opportunité saisie pour réaliser un projet migratoire qui était déjà pensé. C'est le cas de Louise, enseignante au primaire, qui faisait état de l'insuffisance de ses revenus et de ceux de son mari pour répondre, en Haïti, au besoin de scolarité universitaire de ses enfants qui s'approchaient vers la fin du secondaire. Voyant en la migration un moyen de pallier à ce problème d'insécurité financière, elle nous a confié que ses documents de voyage ainsi que ceux des membres de la famille étaient déjà rassemblés et mis en lieu sûr avant même que le séisme se soit produit. Elle nous a fait part de sa motivation à quitter le pays même en absence de catastrophe.

« À vrai dire, j'avais envie de laisser le pays avant même que le séisme se produise. Mes enfants ont grandi et je n'ai pas eu un revenu suffisant, mon mari non plus qui enseignait à l'école technique. Je réfléchissais beaucoup à l'avenir de mes enfants. Nos revenus n'allaient pas nous permettre de payer leur scolarité universitaire dans le privé. Et rentrer à l'Université d'État n'est pas chose facile. Alors, je commençais déjà à réfléchir sur la façon de trouver un moyen de partir avant même que le séisme s'est produit. J'avais tellement envie de laisser le pays que tous nos documents de voyage étaient déjà prêts ». (Louise, 50 ans)

En résumé, même si le séisme reste et demeure l'événement commun à la migration des participants, il n'en demeure pas moins qu'il est vécu et interprété de manière différente. Pour certains, il a été une opportunité à saisir, mais pour d'autres une contrainte. Selon Legault et Fronteau (2008), la connaissance de ce qu'ils nomment le contexte pré-migratoire — les conditions et les circonstances entourant le départ des immigrants, est nécessaire pour comprendre le vécu migratoire. Pour ces auteurs, ces

conditions ont une influence déterminante sur le processus d'adaptation et d'intégration à la nouvelle société (2008: 44). Ainsi, dans le cas particulier de ces immigrants, l'évocation du séisme du 12 janvier 2010 dans leur discours sur leurs expériences migratoires semble l'avoir attesté. Ayant déjà été déplacés de leur zone de résidence habituelle vers d'autres zones du pays en raison du séisme, ils reconnaissent tous en cet événement, la principale raison de leur départ précipité du pays d'origine. De ce fait, pour les participants, parler de leurs expériences migratoires renvoie directement à la manière dont ils se représentent le séisme. Legault et Fronteau (2008) soutiennent qu'il y a de meilleures chances d'adaptation pour une personne ayant volontairement choisi de migrer qu'une autre ayant laissé en catastrophe son pays d'origine. Dès lors, la manière dont le contexte de départ est perçu et interprété par ces nouveaux arrivants peut moduler l'élaboration de leurs expériences quotidiennes.

4.3. Importance de la famille

Cette thématique représente le poids de l'institution familiale dans la vie de ces nouveaux arrivants. Elle intègre et présente le rôle indéniable de la famille dans les processus migratoires et en même temps les souffrances de la séparation entre les membres d'une même famille suite à la migration de l'un ou plusieurs d'entre eux.

4.3.1. La famille comme réseau social incontournable

Il ne fait aucun doute que la famille représente le réseau social déterminant dans le cas de ces nouveaux arrivants. En effet, tous les participants ont transité chez les personnes qui les ont parrainés avant de se trouver un logement. De plus, il y en avait qui habitaient encore chez leurs parrains au moment des entrevues.

« À mon arrivée à l'aéroport, il était tard environ 11h du soir (23h), j'ai été accueilli par mon frère, un de ses amis et son beau-frère. Nous nous étions dirigés vers sa résidence à Laval et là, nous avons été hébergés pendant 13 jours chez mon frère et après, à mon appartement situé à Montréal-Nord ». (André, 40 ans).

« J'ai donc voyagé avec toute ma famille et nous avons été accueillis par mes deux sœurs et par la suite chez l'une d'entre elles et peu de temps après, un

logement allait se libérer dans la même bâtisse et nous l'avons loué ». (Carmen, 40 ans).

Au moment des entrevues, les propos des participants témoignent de relations sociales peu développées et de réseaux sociaux très peu établis. Il semble donc que les relations sociales et les réseaux sociaux s'établissent majoritairement dans la sphère familiale. À ce propos, Carmen qui a été parrainée par sa sœur nous raconte que sa vie sociale se vit surtout dans le cadre familial.

« Je n'aime pas trop sortir. Même mes cours, je les suis sur internet. Alors, je peux dire que ma vie sociale est vécue à l'intérieur du réseau familial [...] » (Carmen, 40 ans)

Il en est de même pour André et Anne dont les relations sociales les mieux développées se situent au niveau de la famille.

« À Montréal, je ne peux pas dire que j'ai des amis si je considère ce que AMIS signifie et dans son contexte. Quelqu'un avec qui on peut s'asseoir et partager toutes ses idées ou son vécu. Je n'ai pas encore des gens pour cela. Mes amis c'est d'abord Jésus-Christ, puisque je suis un croyant, ensuite mon frère et ma femme, mais ma femme avant tout. C'est d'abord Dieu, ma femme et mes enfants ». (André, 40 ans)

« Bon, s'il y a une relation importante que j'ai développée depuis que je suis ici c'est avec mon fils, qui me nourrit et qui prend soin de moi ». (Anne, 60 ans)

Certains ont, toutefois, fait mention de liens qui sont créés au niveau du réseau communautaire de services aux immigrants soit avec des pairs ou avec les intervenantes.

« Et j'ai encore plusieurs autres personnes amies que j'ai rencontrées à la maison d'Haïti. Parmi elles, l'une d'entre elles m'a amené ici au centre, je ne connaissais pas ce centre CFHI. Puis, les intervenantes d'ici, elles sont comme mes filles et moi, leur maman ». (Anne, 60 ans et plus).

Selon les propos recueillis, le réseau familial semble avoir joué également un rôle important de source informationnelle et d'accompagnement. À titre d'exemple, deux participants insistent sur ce rôle joué par des membres de leur famille dans leur installation à Montréal.

« De jour en jour, la relation devient de plus en plus serrée entre mon frère et moi, parce qu'à chaque petite information qu'il me faut, c'est lui que j'appelle pour me les fournir. Et il est toujours là comme une source d'information pour moi. Il s'agit d'une relation très serrée entre frères. Entre lui et moi, il n'y a pas de secret et par rapport à toute ambiguïté, il me conduit au bon port ». (André, 40 ans)

« C'est mon mari (parrain) qui m'a accueillie et depuis je vis avec lui. Je peux dire que tout est bien, on n'a pas eu de problèmes. Au niveau de notre relation, tout va bien. C'est lui qui m'aide à m'intégrer. Il sort souvent avec moi, il me montre des choses que je ne connaissais pas, m'enseigne la façon dont fonctionne le pays, dans ma recherche d'emploi, écoles, etc. » (Yvrose, 30 ans)

4.3.2. Séparation familiale

Pour des raisons diverses, certains participants ont été séparés des membres de leur famille. Plus présente dans les propos des femmes que ceux des hommes, cette séparation a été exprimée soit en termes d'obligations non remplies, soit en termes de difficultés à assumer des responsabilités familiales, du fait de la migration. Dans bien des cas, ces participants disent vivre dans le chagrin et la culpabilité d'avoir été séparés de membres de leur famille et du coup ne plus pouvoir les soutenir.

Pour Anne dont la majorité des enfants sont en Haïti, il paraît que la séparation est douloureusement vécue. Elle nous explique:

« Je suis rentrée seule, laissant mes autres fils parce que mon fils (parrain) n'avait pas un revenu suffisant pour pouvoir se porter garant des autres et de moi-même. Et il leur avait dit ceci: Je permets à ma mère de rentrer et une fois que ma mère est ici, elle pourra remplir les formalités pour vous autres. Mais le bébé¹² que j'ai adopté, c'est lui mon plus grand problème parce qu'il n'a personne. Sa mère biologique est morte le jour de l'accouchement, il n'a pas de père, il n'a personne. On vient tout juste de m'appeler pour me dire qu'il a perdu considérablement du poids. Quand je lui parle au téléphone, il me dit de rentrer et de lui apporter des bonbons. Mais malheureusement, je ne sais pas quand je le verrai, cela me peine » (Anne, 60 ans)

¹² Cette participante nous a raconté le récit de l'adoption d'un bébé, dont la mère est décédée, qu'elle a faite. D'après ce qu'elle nous a rapporté, cet acte d'adoption a été non formel et du coup, elle était incapable de prouver aux autorités canadiennes que c'était son fils lors de ses démarches d'immigration.

Le cas d'Yvrose, qui affirme, n'avoir pas pris le risque de voyager avec sa fille en tenant compte des craintes liées au milieu d'accueil inconnu d'avant son départ semble être similaire. Ayant été dans une situation de famille recomposée, sa fille unique a été confiée à son père lors de son départ. Cependant, elle signale que cette séparation d'avec sa fille a été difficile. Pour cela, une fois installée à Montréal, elle a entrepris les démarches pour la faire venir.

« La principale crainte que j'avais était celle de laisser mon unique fille. Je vis ici depuis novembre 2011 et j'ai été parrainée par mon mari. J'ai choisi de laisser ma fille puisque j'allais être nouvelle dans le pays, je ne savais pas encore comment les choses allaient se passer et ma fille et son père s'entendent très bien. J'ai donc choisi de la laisser avec son père en attendant que moi, j'aie assez de temps pour faire les préparatifs et aller la chercher. Elle n'est pas la fille de mon actuel mari » (Yvrose, 30 ans).

Si les deux cas précédents de séparation familiale douloureusement vécue concernaient la famille nucléaire, la séparation familiale est également vécue et exprimée dans la famille élargie. Berthe, dont les enfants se trouvaient déjà tous à Montréal et en France, s'est culpabilisée du décès de sa sœur, qui, selon ses propos, survenait du fait même de son départ et de sa séparation d'avec elle.

« Eh bien, vivre à Montréal ne m'a pas été facile au début parce que je pleurais tout le temps, à longueur de journée. Ma famille me manquait beaucoup. Je pense qu'elle [ma sœur] est morte à cause de mon absence. Je pense qu'elle est morte à cause de mon absence, elle vivait des moments particulièrement difficiles après le séisme et par rapport à sa fille qui était partie étudier en République Dominicaine et qui a abandonné ses études pour faire autre chose qui ne faisait pas du tout plaisir ni honneur à sa mère. Elle est donc morte concentrée sur elle-même, je n'étais pas là pour lui donner mon écoute ». (Berthe, 60 ans)

Les données suggèrent également que certains participants, en particulier des femmes, vivant difficilement la séparation familiale vont tenter, une fois au pays d'accueil, d'entretenir des liens familiaux (transnationaux) intenses avec quelques membres de la famille restés en Haïti. La quasi-totalité des participants rencontrés a affirmé avoir maintenu une communication régulière avec les autres membres de la famille en Haïti. Ils s'appellent mutuellement pour se donner les nouvelles, s'informent

et informent de la situation des deux espaces résidentiels, cherchent aussi et surtout à se reconforter les uns les autres.

« Dans les premiers moments ici, on se communiquait presque chaque jour. Je l'avais appelée presque chaque jour. Ma mère était en France, elle n'était pas encore rentrée en Haïti. On se parlait presque chaque jour aussi. J'ai un autre frère aux États-Unis, on se parlait tous les deux jours. Mon frère qui vit aux États-Unis était rentré spécialement pour moi, pour me voir pendant 3 jours. C'était le 24 décembre, on a eu un grand diner familial où les trois familles s'étaient réunies. Ma femme, mes enfants et moi, mon frère qui habite aux États-Unis, sa femme et ses enfants, mon frère qui habite à Laval, sa femme et ses enfants. Et c'est à Laval chez mon frère que le diner a eu lieu » (André, 40 ans).

« Avec les autres membres de ma famille, il se passe la même chose, je leur parle au téléphone, ils ne sollicitent pratiquement rien de moi, puisqu'ils savent que je ne fais rien, que je ne travaille pas. J'ai parlé au téléphone avec 5 d'entre eux hier. Ils ne me demandent pas de l'argent ». (Berthe, 60 ans)

De la même manière, la séparation familiale semble avoir permis la création de nouveaux liens. Une des femmes venues retrouver leurs fils à Montréal nous a confié qu'elle s'est rapprochée, d'une manière assez particulière, de ses collègues du cours de francisation en utilisant des mots ayant rapport à la famille.

Mes collègues du cours de francisation sont des gens extraordinaires, nous vivons comme des frères et sœurs. Je les appelle «tantes», «marraines», «parrains» et même «grands-mères» certaines fois. Nous avons de très bonnes relations. (Berthe, 60 ans).

En résumé, les expériences migratoires de ces participants à Montréal sont, entre autres, marquées par la séparation familiale. Ceci dit, il est donc possible de croire que dans le cas de ces nouveaux arrivants, la famille est partagée entre pays d'accueil et pays d'origine et cette situation est parfois douloureusement vécue. On comprend aussi que même si la famille nucléaire est réunie dans le pays d'accueil, il y a en quelque sorte un certain attachement avec les membres de la famille élargie qui s'exprime.

4.4. L'insertion en emploi

Ce thème a émergé à partir des perceptions des participants de l'importance de l'emploi dans l'élaboration de leurs expériences migratoires. En effet, la totalité des participants rencontrés a fait part d'une réelle intention de s'insérer dans leur société d'accueil par le travail. Ils nous ont tous dit avoir entamé la recherche d'emploi. Nous présenterons dans les lignes qui vont suivre leurs perceptions du marché du travail, l'accès à l'information, les obstacles perçus et décrits, les conditions de travail et des stratégies de contournement de ces obstacles.

4.4.1. Le marché de l'emploi selon le point de vue des participants

Selon les propos recueillis, les participants ont fait de la recherche d'emploi leur première démarche d'insertion à la société d'accueil. Aux yeux de certains, le marché du travail serait « moins ouvert » aux nouveaux arrivants, car, à la base une expérience de travail au Québec est requise. Cette jeune participante l'ayant ainsi qualifié s'était mise à comparer sa situation par rapport à celle des jeunes de son âge et du même niveau de qualification, nés au Québec. Il paraît qu'à ses yeux, les jeunes nés au Québec sont mieux favorisés sur le marché du travail par rapport à ceux qui sont nés ailleurs.

« J'ai déposé plusieurs CV, dans les compagnies, dans les agences, chez Macdonald, je n'ai jamais eu d'appel. Je ne sais pas pourquoi, il faut de l'expérience. Mais je me demande si je peux acquérir de connaissances sans avoir de boulot. Ça, je me le demande. Franchement, c'est vraiment nul ça. Ben, moi, ça me froisse. Parce que lorsque je demande à des gens qui sont nés ici. Des gens d'origine haïtienne, eux ils trouvent facilement du boulot. J'ai une camarade de classe, elle est aussi en sciences humaines, je lui ai demandé où est-ce que je pourrais apporter mon CV? Elle a répondu partout! Tu peux apporter ton CV partout, tu vas trouver du boulot, parce que, elle, c'est facile pour elle de trouver du boulot, elle est née ici, c'est facile pour elle. Mais, toi, lorsque tu viens d'arriver, je ne sais pas, on dirait qu'ils ne veulent pas te donner du travail, et moi, ça me froisse. C'est comme s'ils nous disaient qu'on était inférieur aux autres et que les autres devaient passer avant nous » (Lucie, 23 ans)

Selon l'avis d'autres participants, le marché du travail est un marché à explorer et à connaître, c'est-à-dire, apprendre à connaître le marché du travail et les procédures

d'embauche d'ici. Il faut également avoir de « *bons contacts* » et connaître certaines astuces pour y accéder. C'est le cas notamment de Louise, enseignante, qui a pu décrocher un petit boulot comme surveillante de dîner par le biais de sa belle-sœur qui travaille dans le système éducatif.

« J'ai appliqué et je travaille maintenant comme surveillante de dîner. Mais avant l'application, j'ai fait un remplacement comme surveillante de dîner. La personne qui me l'a permise est l'amie de ma belle-sœur, et comme j'étais enseignante dans mon pays, elle m'a appelée pour l'aider en l'absence de 3 intervenantes qui étaient malades. Et après ils m'ont appelé pour me dire si je voudrais aller travailler comme surveillante de dîner auprès d'enfants à déficience intellectuelle, j'ai répondu sans problèmes, c'est comme cela que j'ai obtenu le poste là où je suis maintenant » (Louise, 50 ans)

Selon l'avis d'une participante, le marché du travail québécois requiert de la patience, et il revient à l'immigrant de se chercher, lui-même du travail. Tenant compte de cela, Anne, ayant cherché du travail et n'ayant pas encore trouvé, dit « *attendre son heure* ».

« Mais au niveau de la recherche d'emploi, je n'ai rien trouvé encore. On m'a certes donné des papiers à l'immigration, mais ils ne sont pas responsables de me chercher l'emploi, il revient à moi de chercher et de trouver quelque chose. J'ai cherché partout, je n'ai rien trouvé, ce n'est pas la faute à eux, je peux travailler, je pense que je n'ai pas encore la chance, je ne peux pas dire que le pays m'est fermé jusqu'à présent, j'y vis encore, j'attends mon heure ». (Anne, 60 ans).

Par opposition à cette perception de patience, une autre participante semble être convaincue qu'il lui sera difficile de trouver du travail. Elle témoigne de sa capacité à travailler, mais elle reconnaît en même temps ses handicaps quant aux exigences du marché du travail.

« Pendant que je cherchais du boulot, mon fils m'a questionné là-dessus et m'a dit que je ne vais pas en trouver, moi je sens que je peux travailler, il m'a dit que je ne vais pas en trouver à cause de mon faible niveau d'instruction et d'éducation (connaissances). Si j'avais un niveau plus ou moins acceptable, j'allais en trouver. Alors, je pense que si j'avais un niveau de connaissance acceptable, on pouvait penser que je ne peux pas travailler, mais j'allais en trouver, j'en suis convaincue. Les types de travail que je pourrais trouver, on

allait me faire travailler fort et ne pas me payer Donc, j'ai laissé tomber »
(Berthe, 60 ans)

4.4.2. L'accès à l'information pertinente

Les propos des participants (perceptions) semblent nous renseigner sur l'accès à l'information, son utilisation et les possibles retombés sur les démarches d'insertion en emploi. Parmi les quatre participants en emploi, certains semblaient détenir une certaine information sur le marché de l'emploi québécois avant même leur arrivée à Montréal. Ce type d'information semble avoir rapport aux réalités de déqualification auxquelles sont confrontés notamment les immigrants ayant atteint un haut niveau de scolarisation dans leurs pays d'origine et à certaines professions très répandues dans la communauté haïtienne de Montréal.

Certains participants disent « avoir été psychologiquement préparés » avant leur arrivée à Montréal. C'est le cas d'André, enseignant (dans son pays d'origine) qui occupait, au moment des entrevues, un poste d'opérateur de machine. Celui-ci semble avoir été informé sur le marché du travail québécois et de possibles difficultés à trouver du travail dans son domaine d'expertise. André signale:

«Je suis sûr que psychologiquement la personne qui m'a parrainé qui est mon frère m'avait préparé à cela. Il [mon frère] m'avait dit qu'en Haïti, j'étais un cadre, quand j'arriverai à Montréal, je me verrai à recommencer ma vie à zéro. Ce qui fait que je ne peux pas dire que j'ai eu des attentes qui n'ont pas été comblées » (André, 40 ans)

À l'opposé d'André, il semble que Louise ayant également un passé d'enseignante dont la belle-sœur (parrain) est éducatrice spécialisée à Montréal a eu accès à un autre type d'information. Celle-ci concernait, paraît-il, la possibilité pour des immigrants haïtiens d'occuper des emplois autres que « Préposé aux bénéficiaires¹³ ». Bien que Louise semble faire une restriction au départ sur certains milieux de travail et sur l'exercice de certaines professions (travailler dans les chambres froides et préposés

¹³ Il semble que la fonction de «préposé aux bénéficiaires» soit très répandue dans la communauté haïtienne à Montréal. Car, plusieurs de nos répondants se sont plaints d'avoir été orientés par les membres de leur famille, contre leur gré, vers cette profession (Source: entrevues semi-dirigées).

aux bénéficiaires entre autres), elle s'était dite prête à aller sur le marché du travail (acceptant de fait la déqualification). Toutefois, elle a pu trouver un poste dans le domaine souhaité par l'entremise des relations de sa belle-sœur dans le réseau de l'éducation.

« Bon, moi, je m'étais dit que déjà je sais qu'il ne s'agit pas de mon pays. Je me suis donc dit que je suis prête à faire n'importe quel job. Sauf que j'ai fait exception des chambres froides à cause de mes problèmes de santé (rhumatisme). J'ai aussi fait exception de la profession de « Préposé aux bénéficiaires ». Quand je l'ai dit à ma belle-sœur, elle m'a dit de ne pas m'en faire et m'a demandée si je n'ai pas mon diplôme de normalienne. Elle me dit qu'elle n'a jamais, elle, travaillé comme préposé aux bénéficiaires depuis qu'elle vit ici. Elle me dit qu'il n'y a pas que cela ici » (Louise, 50 ans).

Si certains participants ont eu accès à certaines informations concernant le la recherche d'emploi, d'autres participants semblent cependant n'être informés qu'au moment de leur arrivée au Québec.

« Pendant que je cherchais du boulot, mon fils m'a questionné là-dessus et m'a dit que je ne vais pas en trouver, moi je sens que je peux travailler, il m'a dit que je ne vais pas en trouver à cause de mon faible niveau d'instruction et d'éducation (connaissances). Si j'avais un niveau plus ou moins acceptable, j'allais en trouver » (Berthe, 60 ans).

En résumé, les propos des participants suggèrent qu'ils ont eu accès à divers types d'information concernant l'intégration en emploi et ces informations provenaient de sources diversifiées identifiées auxquels ils ont eu accès. Leurs expériences informationnelles nous a permis de nous questionner sur un éventuel écart entre l'information reçue, celle perçue et l'information pertinente, car Béji et Pellerin (2010) soutiennent que si les informations procédurales sont objectives, les informations d'intégration ont une dimension subjective. À titre d'exemple, la belle-sœur de Louise s'était référée à sa propre expérience en vue de l'orienter. « Elle (sa belle-sœur) m'a dit qu'elle n'a jamais, elle, travaillé comme préposé aux bénéficiaires depuis qu'elle vit ici. Elle me dit qu'il n'y a pas que cela ici » nous a confié Louise. Ce qui corrobore avec la dimension subjective dont Béji et Pellerin (2010) ont fait mention.

De plus, les données suggèrent que le réseau institutionnel a été sous-utilisé par ces nouveaux arrivants dont un seul a mentionné avoir eu à utiliser les services du Centre Local d'Emploi (CLE) de sa zone résidentielle. D'une manière générale, environ la moitié des participants interviewés n'a pas sollicité les services institutionnels et communautaires disponibles. En ce sens, l'utilisation du réseau informel prime celle des réseaux formels (institutionnel et communautaire). Or, inspirés de l'approche des réseaux sociaux dans l'intégration socioprofessionnelle des immigrants de Granovetter (1973), Béji et Pellerin (2010) soutiennent la possible existence de biais informationnels à l'intérieur d'un même réseau. En ce sens, ils distinguent plusieurs types d'information nécessaire à une bonne intégration socioprofessionnelle. Il s'agit de l'information de procédures qui renvoie aux différentes démarches administratives que l'immigrant doit entreprendre pour s'établir dans le pays d'accueil et l'information d'installation qu'ils ont subdivisées en information d'intégration sociale et information d'intégration en emploi (Béji et Pellerin, 2010). Cette dernière porte sur la connaissance du marché du travail (lois du travail, reconnaissance de diplôme, taux de chômage, secteurs en pénurie de main-d'œuvre, organismes d'aide à l'emploi, etc.) (Béji et Pellerin, 2010: 568). Bien que nous parlons moins d'intégration dans le cas de ces immigrants récents, la typologie de l'information avancée par ces auteurs nous a permis de mieux examiner l'aspect de l'accès à l'information pertinente en recherche d'emploi en vue de comprendre son influence sur les expériences migratoires explorées.

4.4.3. Quelques difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi

D'ordre structurel ou personnel, les participants vus en entrevue ont identifié des éléments qui constituent, selon eux, des barrières à leur insertion en emploi. Ces difficultés, comme bien d'autres, ont marqué leurs expériences migratoires. Il s'agit notamment de l'affectation à des emplois temporaires pour certains, des compétences et expériences non reconnues pour une grande majorité et d'un faible niveau d'éducation formelle pour d'autres.

4.4.3.1. Affectation à des emplois temporaires

Selon l'avis d'un des participants, les nouveaux arrivants passent tous par les emplois temporaires avant de se trouver un emploi plus stable.

« Tout le monde le fait en arrivant ici, s'inscrire à plusieurs agences de placement, si on vous appelle et vous place à une compagnie pour quelques jours dans un mois, durant ces jours, on mange très mal ou on ne mange pas, pour réserver l'argent pour payer les factures » (Laurent, 40 ans).

En même temps, certains participants signalent et insistent sur leur situation de précarité financière en fonction de la courte durée de l'emploi occupé au moment des entrevues.

« J'ai laissé et j'ai été à une autre place pour travailler. Dans ma tête, je pensais que j'allais passer deux ou trois mois. Mais après seulement une semaine, on m'a dit de ne plus revenir, de rester chez moi. Rires... Ce qui est difficile parce qu'on a toute une série de factures à payer » (Laurent, 40 ans)

4.4.3.2. Des compétences et des expériences professionnelles non reconnues

Certains participants ont fait part, lors des entrevues, de la difficulté à faire valoir leur formation et les expériences acquises en Haïti à Montréal. Carmen, ancienne éducatrice et propriétaire de garderie à Port-au-Prince nous a raconté son expérience suite à une entrevue à une commission scolaire.

« [...] ma sœur a été déposé mon dossier à la commission scolaire de la zone, j'ai été appelée et on m'a demandé d'apporter mes documents et de remplir le formulaire. Quand la responsable m'a questionnée, elle s'est attardée sur la formation de 45h que j'ai suivie ici en petite enfance. J'ai de l'expérience dans ce domaine, j'avais ma propre garderie, je sais comment travailler avec les enfants. Elle avait commencé par dire que ma formation est vraiment insuffisante. De plus, arrivée ici, j'ai passé un mois dans une garderie. Malgré tout, cela ne constitue aucun poids dans la balance. Ils ne le considèrent pas comme un atout ou un acquis. Alors, je sens qu'ils ne tiennent pas compte de ma formation initiale. Ils se focalisent sur la petite formation de 45h que j'ai suivie ici. C'est comme si, pour eux, ce que j'ai fait en Haïti ne vaut rien, ne compte pas ». (Carmen, 40 ans)

Au moment des entrevues¹⁴, parmi les quatre participants (1 homme, 3 femmes) ayant occupé une fonction rémunérée à Montréal, un ancien cadre de l'administration publique est devenu opérateur de machine, une enseignante est convertie en intervenante à l'aide aux devoirs, une infirmière est devenue auxiliaire familiale après avoir suivi le cours à Montréal et l'autre participante qui n'avait pas d'emploi formel dans son pays d'origine travaille depuis son arrivée dans une entreprise alimentaire.

La non-reconnaissance des compétences et expériences figure parmi les enjeux les plus importants en matière de l'insertion socioprofessionnelle des immigrants. Elle est souvent vécue par les plus scolarisés (Hélyly, Vatz-Laaroussi et Rachédi, 2001; Renaud, 2005). Au Canada, elle surtout est causée par les difficultés rencontrées par les immigrants de faire valoir leurs compétences et leurs expériences (Girard, Smith et Renaud, 2008). Par conséquent, cette situation devient, selon certains auteurs, la base d'une disparité salariale entre immigrants et non-immigrants (Girard, Smith et Renaud, 2008).

4.4.3.3. Faible niveau d'éducation formelle

Si les plus scolarisés font face à la non-reconnaissance de leurs compétences et expériences comme handicap dans leurs démarches de recherche d'emploi, certains participants estiment, au contraire, que leur faible niveau d'éducation représente un grand obstacle dans leurs démarches de recherche d'emploi. C'est le cas de Berthe qui a investi beaucoup de temps dans la recherche d'emploi. Au cours du processus de recherche d'emploi, elle nous dit s'être aperçue que son faible niveau d'éducation constitue l'une des principales difficultés.

« Si j'avais un niveau (de connaissances) plus ou moins acceptable, j'allais en trouver. J'ai été à Emploi Québec, des gens m'ont référée et m'ont emmenée là-bas. Mes amis m'ont aidée à remplir le formulaire, mais certaines fois, quand j'appelle, le répondeur parle beaucoup et me demande de laisser mon message,

¹⁴ Ces informations sont en partie tirées des questionnaires sociodémographiques administrés au début des entrevues.

je ne peux pas. J'ai tellement cherché du travail, si je disposais d'un niveau d'éducation, je trouverais quelque chose à faire » (Berthe, 60 ans).

Sommairement, jeunes et moins jeunes, anciens salariés ou travailleurs autonomes (commerçantes), guidés apparemment par une certaine perception du marché québécois du travail, ils ont tous été à leur arrivée, selon leurs propos, sur le marché du travail. Cependant, au moment des entrevues, en dépit des démarches entreprises, moins de la moitié (quatre) des participants occupait un poste rémunéré. Une petite enquête menée par la Maison d'Haïti (2012) auprès de nouveaux arrivants ayant bénéficié de ses services a, en quelque sorte, confirmé cette tendance. En effet, parmi ceux ayant répondu à cette dite enquête, seulement 50% travaillaient. De multiples facteurs, tels la langue et le manque de connaissances pour certains, la non-reconnaissance des acquis et des compétences pour d'autres, les pratiques discriminatoires et le manque de réseaux sociaux sont entre autres les principales barrières identifiées par les participants.

À notre sens, il est possible de croire que cette situation pourrait, dans une certaine mesure, modifier les perceptions du marché de l'emploi. À titre d'exemple, une des femmes interviewées, après avoir cherché, nous a confié avoir pris la décision de se retirer du processus de recherche d'emploi et de s'adonner à d'autres activités.

« J'ai aussi été à d'autres endroits, mais ce n'est pas facile. Donc, je me suis pratiquement retirée du processus de recherche d'emploi. Je me débrouille maintenant avec ce que j'ai développé de par moi-même » (Berthe, 60 ans).

4.4.4. La formation comme stratégie d'accès à un meilleur emploi

Plus de soixante pour cent des nouveaux arrivants composant notre échantillon avaient reçu une formation au Québec. Il revient donc à dire que la formation occupe une place importante ou a été le chemin largement emprunté par ces nouveaux arrivants en voie d'établissement à Montréal. Selon les propos des participants, la formation constituerait, à juste titre, la meilleure porte de sortie face aux difficultés rencontrées.

Selon Carmen, immigrer amène directement l'immigrant à « **refaire une formation** », car elle a constaté, nous dit-elle, « la formation et les expériences acquises

dans le pays d'origine ne font aucun poids dans la balance ». N'ayant pas pu, malgré maintes tentatives, faire valoir sa formation, ses compétences et ses expériences acquises comme éducatrice à la petite enfance dans son pays d'origine, elle s'est orientée vers un autre domaine qui lui paraît offrir de meilleures avenues. Carmen était sur le point de compléter sa deuxième formation au moment des entrevues. Elle a abandonné son champ professionnel en petite enfance pour s'orienter vers la technique de vente.

« Non, je vous rappelle que les gens s'en rendaient compte que la formation que j'ai suivie était insuffisante. La formation actuelle est une formation de 900 heures et plus et sera sanctionnée par un diplôme et non un certificat. Je pense que cela fera du poids dans la balance. J'ai de l'expérience dans ce domaine, j'avais ma propre garderie, je sais comment travailler avec les enfants. Elle [une chargée de recrutement] avait commencé par dire que ma formation est vraiment insuffisante. De plus, arrivée ici, j'ai passé un mois dans une garderie. Malgré tout, cela ne constitue aucun poids dans la balance. Ils ne le considèrent pas comme un atout ou un acquis. Alors, je sens qu'ils ne tiennent pas compte de ma formation initiale. Ils se focalisent sur la petite formation de 45h que j'ai suivie ici. C'est comme si, pour eux, ce que j'ai fait en Haïti ne vaut rien, ne compte pas » (Carmen, 40 ans).

C'est aussi le cas d'une jeune femme, Yvrose, qui avait déjà emprunté cette voie et obtenu un emploi dans le domaine étudié. Comptant se former davantage, elle nous a dit:

« Cela constitue aussi une stratégie pour pallier ces difficultés. Étant déjà dans ce domaine depuis Haïti, je m'y suis lancée à nouveau. Et ça va si je peux dire. Et, une fois, que je fais rentrer ma fille, je peux aller vers les sciences infirmières. J'ai déjà fait le plan comme cela. C'est alors mon plus grand projet pour le moment actuel. Faire rentrer ma fille et retourner aux études (sciences infirmières) (Yvrose, 30 ans).

Si certains participants ont choisi de commencer par la formation en vue d'accéder, selon leur avis, plus facilement au marché du travail, d'autres ont opté pour le travail tout en se formant. Cette stratégie a été adoptée par une femme ayant déjà décroché son emploi et a été envisagée comme option par deux autres femmes qui sont déjà sur le marché du travail.

Louise travaillait comme intervenante à l'aide aux devoirs et était en train de suivre une formation à l'entrepreneuriat.

« Comme j'ai dit auparavant, je suis actuellement des cours en entrepreneuriat. À long terme, j'ai le projet d'ouvrir ma propre garderie. À court terme, je veux trouver un poste en service de garde et après le cours je voudrais intégrer une garderie pour pouvoir avoir la pratique (voir comment cela se passe, apprendre et intégrer le milieu) » (Louise, 50 ans).

Marie qui travaillait dans une manufacture nous a dit qu'elle était consciente du fait qu'« il ne suffit pas d'avoir un boulot, mais également d'aller à l'école ». Elle avait déjà réussi son test pour le cours de « préposées aux bénéficiaires » qu'elle comptait entreprendre dans six à huit mois à peu près. À ce propos, elle nous raconte:

« Oui, ici, il ne faut pas seulement avoir un boulot, il faut également aller à l'école. C'est important. Alors, moi, je veux aller à l'école. Après mes études classiques, je rêvais de devenir infirmière, aider les malades, j'aime ça. Si quelqu'un est tombé dans la rue, on ne peut pas le lever n'importe comment, il faut avoir une formation. J'ai toujours aimé les soins infirmiers. En Haïti, on n'a pas le choix, on est obligé de tout faire pour voir dans quelle mesure trouver un boulot, j'ai suivi des cours en techniques de laboratoire, je n'ai jamais rien fait avec, j'ai été prendre des cours en cuisine et pâtisserie. Mais mon rêve était toujours là. Quand une personne devient vieille ou très malade aussi, cette personne a besoin d'aide, moi je me voyais faire cela » (Marie, 40 ans)

À l'opposé de certains participants qui ont choisi de se former tout en gardant leur emploi (précaire), d'autres ont choisi d'arrêter les emplois précaires pour pouvoir se former en vue d'accéder à de meilleures conditions d'emploi. C'est le cas de Laurent, ancien comptable et responsable d'entreprise devenu ouvrier dans les manufactures à son arrivée.

« Le fait d'aller à l'école, c'est une stratégie. J'ai l'habitude de faire des réflexions, quand je réfléchis, je vois que si on reste dans les manufactures, un travail très, très dur, on n'ira nulle part. Si on n'a pas de connaissances, on n'a pas de moral non plus et on va rester au bas de l'échelle. Et tant qu'on a de connaissances, on veut aller plus loin et plus loin encore » (Laurent, 40 ans).

4.5. Conditions de travail

Dans le cadre de notre étude, certains participants qui travaillaient au moment des entrevues ont signalé certaines conditions de travail qu'ils décrivaient comme étant difficiles. Ils se sont notamment référés aux situations de précarité de l'emploi occupé et aux tâches à exécuter. La majorité des participants en emploi lors des entrevues travaillait pour les agences d'emploi. Ces emplois temporaires au sein des agences de placement semblent donner lieu à des environnements de travail peu sécuritaires pour certains participants. Voici les propos d'un participant en rapport à sa plus récente expérience après avoir été placé dans une entreprise par une agence de location de personnel.

« [...] Ce qui fait problème, c'est un appareil qui s'appelle Jagger, il y en a qui sont manuels, d'autres sont électriques. Le Jagger électrique te permet de travailler plus vite parce qu'on se sert uniquement des touches, dès qu'on presse une touche, il s'en va avec vous, et on doit pouvoir le diriger en tenant sa tête, comme une moto, rires.... Et pour avoir plus de rendement, après une semaine avec le manuel, on te donne une formation et on te confie une électrique. Mais, chez les travailleurs qui viennent à peine de recevoir la formation, on trouve chaque jour, des fractures de jambes de 2, 3 ou 4 personnes » (Laurent, 40 ans et plus).

En effet, eu égard aux propos des participants, les nouveaux arrivants semblent peu favorisés sur le marché du travail au Québec. Laurent a affirmé qu'il a été soumis à des conditions d'emploi difficiles, parfois dangereuses et que son travail précaire ne lui permettait pas de répondre à ses besoins primaires. Cette situation lui a poussé à abandonner son emploi en vue de se former.

4.6. Imaginaire migratoire: entre espoir et désenchantement

Du général au particulier, dans les propos de certains participants, les aspirations en rapport à leur migration semblent supposer une amélioration des conditions de vie du fait même d'avoir laissé leur pays d'origine. Ainsi, certains participants pensent que leur immigration au Québec allait inéluctablement signifier une « vie meilleure ». Yvrose et Laurent ont exprimé leurs attentes de cette manière:

« Je pensais qu'en arrivant ici, ma vie allait être **automatiquement** meilleure. Étant donné que mon pays a été durement touché par une catastrophe, je m'attendais vraiment à un autre type de vie. Bon, ce que j'ai pensé, ce n'est pas tout à fait cela » (Yvrose, 30 ans).

« Ah, cela ne marche pas du tout. Bon, ce qui se passe, la façon dont je pensais que les pays étrangers fonctionnaient quand j'étais en Haïti, ce que je vis ici à Montréal, c'est nettement différent par rapport à ce que je pensais. Je ne sais pas comment cela se passe dans les autres pays étrangers, si c'est mieux, mais ce que je vois ici, je ne me suis pas encore adapté en ce sens » (Laurent, 40 ans).

D'autres participants pensent que l'immigration au Québec allait leur permettre d'avoir un accès facile et rapide aux études. Ils disent ne pas s'attendre aux démarches d'équivalence et d'étude comparative des titres obtenus dans leur pays d'origine, qu'ils qualifient de «longues». En ce sens, André semble avoir été surpris devant les exigences faites à des immigrants très qualifiés comme lui avant de pouvoir entamer des démarches d'inscription aux universités. Ainsi, il nous a rapporté:

« [...] Ce qui fait que je ne peux pas dire que j'ai eu des attentes qui n'ont pas été comblées. Il y avait une préparation qui a déjà été faite au préalable, mais sauf, une fois ici, je pense qu'avec les études déjà faites en Haïti, je pourrais continuer de façon rapide plus ou moins à faire d'autres études. C'est en arrivant que je vois que je dois faire des études comparatives (équivalence) qui déjà prennent beaucoup de temps. J'avais appelé en novembre, non, au mois de février et quelques mois après j'avais déposé les pièces parce qu'il n'y avait pas assez de place et cela a pris trois mois avant d'obtenir les résultats » (André, 40 ans).

En résumé, il semble évident que le discours des participants témoigne d'un ensemble d'aspirations par rapport à leur société d'accueil. Leurs témoignages font clairement montre d'un écart entre ces attentes et les réalités rencontrées. Un concept qui nous permettrait de comprendre cet écart exprimé entre les attentes et les réalités vécues est celui de l'imaginaire migratoire. Avant de présenter le concept, nous tenons à rappeler ce qu'est le concept de l'imaginaire au sens large. En effet, « l'imaginaire » renvoie, selon Giust-Desprairies (2003) cité dans Michaud (2010), à un « ensemble de productions d'une fonction mentale appelée imagination, à la fois de l'ordre de la reproduction, par le pouvoir qu'elle a de faire revivre des perceptions déjà éprouvées, et

créatrices dans sa capacité à former des images selon des combinaisons inédites ». Ces récits et ces productions imagées présentes en nous, contiennent nos fantasmes, nos désirs, nos perceptions, nos craintes et nos mythes. Certains nous appartiennent alors que d'autres proviennent de constructions et de représentations extérieures, tout autant sociales, collectives que culturelles (Giust-Desprairies, 2003 dans Michaud, 2010).

Ainsi, l'imaginaire migratoire peut se définir comme des constructions psychiques individuelles et/ou collectives permettant d'anticiper la réalité, de remplir le vide de ce que sera la migration et notamment l'arrivée au pays d'accueil. Il contient des attentes conscientes, issues des fantasmes individuels et culturels (Pourtois et Desmet, 2006 dans Michaud, 2010). Selon Withol de Wenden (2002), l'imaginaire migratoire se serait alimenté aussi bien par des médias télévisés qui diffusent des images attirantes de l'« *Eldorado occidental* » que, dans bien des cas, par les réseaux transnationaux. Alors, nous comprenons que l'imaginaire migratoire, une fois porté par l'immigrant, crée, chez ce dernier, des attentes difficiles à combler quand les réalités rencontrées dans le pays d'accueil ne concordent pas à cet imaginaire. Force est donc de constater dans le discours de certains participants sur leurs expériences, des propos qui semblent faire penser à un certain désenchantement. En ce sens, dans une étude sur les difficultés d'insertion en emploi d'immigrants maghrébins au Québec, Lenoir-Achdjian et al. (2009) insistent sur le fait que l'immigration peut être perçue comme un échec quand les aspirations portées par les immigrants tardent à se concrétiser. De plus, si l'on appelle le contexte d'immigration de ces personnes, il est possible de se demander si le contexte migratoire en soi n'a pas contribué à la consolidation des aspirations quand on sait que ces nouveaux arrivants, touchés par une catastrophe naturelle, ont bénéficié d'un programme spécial, dans le but de regrouper des familles et du coup les « épargner d'un danger imminent ».

Toutefois, les auteurs nous font savoir que l'imaginaire n'est pas figé. Il peut être revisité selon les réalités rencontrées. Ainsi, sans avoir eu à creuser davantage lors des entrevues, cette possibilité de revisite de l'imaginaire porté par nos répondants, nous avons exploré des stratégies développées au cours de leur processus d'adaptation. Selon

notre compréhension, certaines de ces stratégies développées renvoient à un certain repositionnement par rapport aux différentes réalités rencontrées.

CHAPITRE V

DISCUSSION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans le présent chapitre, nous discuterons, en nous référant aux travaux théoriques et empiriques sur la question de l'immigration, de certains thèmes, ce qui permet d'éclairer davantage les expériences vécues décrites par les participants. Nous discuterons d'abord de la pertinence pour le service social d'approcher le phénomène étudié en termes d'expériences migratoires. Ensuite, nous aborderons la composante transnationale de l'immigration haïtienne au regard des logiques de fonctionnement de la famille haïtienne en nous référant une fois de plus au contexte migratoire. Enfin, nous discuterons de la question de l'insertion en emploi des immigrants à partir de ce que les participants ont expérimenté.

5.1. Étude de l'immigration en termes d'expériences vécues: intérêts et pertinence pour l'intervention sociale

Avant d'entrer dans la présentation de l'intérêt et de la pertinence d'aborder l'immigration des Haïtiens en fonction de leurs expériences, nous ferons un petit rappel de quelques concepts-clés de la sociologie de l'expérience (Dubet, 1994). Nous essaierons en même temps de croiser avec certaines dimensions de la perspective des représentations (Hall, 1997) en vue de faire ressortir les possibilités d'exploration qu'elles nous offrent en intervention sociale.

Deux concepts-clés se retrouvent au cœur de la théorie de la sociologie de l'expérience développée par Dubet (1994). Il s'agit du concept d'expérience et de celui de logique d'action. Cette théorie qui se veut une compréhension de la réalité sociale met en relief une certaine autonomie des acteurs qui participent à la construction de celle-ci. Selon Dubet (1994), la réalité sociale n'est déterminée entièrement ni par les

conditions sociales existantes ni par les choix de l'individu. Ce dernier possède une « marge de manœuvre » qui lui permet d'interagir avec son monde environnant.

Alors que le concept d'expérience permet de mettre en lumière les émotions de l'individu et les actions entreprises pour organiser leur quotidien en fonction des conditions qui les entourent. Le concept de logiques d'action permet d'appréhender l'articulation des contenus de l'expérience entre les conditions sociales et la marge de manœuvre des individus acteurs.

Explorer la réalité des immigrants haïtiens au regard des expériences migratoires est doublement pertinent pour l'intervention sociale. Cela nous a permis de donner la parole à ces personnes et par la suite d'essayer de saisir le sens de leurs pensées et émotions ressenties ainsi que des actions entreprises. Cela nous permet en même temps de saisir la manière dont ils utilisent le contexte dans lequel ils se situent.

À notre avis, cette façon d'aborder la situation des immigrants permet aux intervenants d'avoir une meilleure compréhension de celle-ci. Elle nous informe à la fois sur les conditions sociales qui entourent un individu et sur le sens que cet individu peut avoir attribué à ces conditions. En ce sens, cette approche facilite davantage, d'une part, l'interaction entre les intervenants et les bénéficiaires des services qu'ils fournissent et d'autre part, elle leur permet de saisir chaque individu dans ses particularités et sa singularité. Les expériences migratoires explorées dans le cadre de cette recherche n'ont fait état d'aucune expérience similaire même pour deux participants ayant le même âge et le même niveau d'éducation formelle. Les réalités sociales et les stratégies déployées étant très diversifiées, les intervenants sociaux qui s'inscrivent dans cette approche et qui l'adoptent seront à même de saisir cette diversité et ainsi mieux intervenir. En plaçant l'individu avec ses émotions, ses pensées ainsi que le sens qu'il donne à sa propre réalité au centre de son intervention, l'intervenant social ou le travailleur social pourra mieux jouer son rôle d'accompagnateur. Ainsi, les interventions pourront être mieux adaptées en fonction de la réalité sociale des bénéficiaires.

Dans la prochaine section, nous discuterons de la dynamique familiale en contexte migratoire. Il nous est apparu pertinent de discuter de ce thème compte tenu du fait que l'immigration en question dans le cadre de cette recherche est de type familial et du fait que l'institution familiale haïtienne joue un rôle prépondérant dans les chaînes migratoires haïtiennes notamment en Amérique du Nord, comme l'ont souligné différents auteurs, dont Audebert (2004).

5.2. Dynamique familiale en contexte migratoire: le transnationalisme

Il ressort de notre recherche que la famille se situe au centre des préoccupations exprimées par les participants dans l'élaboration de leurs expériences. Parler de dynamique familiale en contexte migratoire amène, sans équivoque, à discuter du transnationalisme, sujet autour duquel les recherches se sont multipliées depuis plus d'une vingtaine d'années. En effet, l'immigration entraîne fort souvent des séparations familiales. Dans de nombreux cas, il advient que faute de moyens suffisants pour financer le voyage de tous les membres de la famille, un ou plusieurs membres partent et laissent le reste de la famille dans le pays d'origine (Audebert, 2004). Les expériences migratoires explorées et décrites par les participants dans le cadre de cette recherche, pour ce qui concerne la famille, reflètent bien cette réalité. Du nombre de ces participants, certains ont pu voyager avec des membres de leur famille tandis que d'autres ont dû, pour diverses raisons, s'en séparer.

5.2.1. Famille transnationale haïtienne

Fondamentalement liée à la migration, la famille transnationale fait référence notamment à la dispersion géographique des membres d'une même famille et le maintien ou la continuité des liens étroits par-delà des frontières (Le Gall, 2005: 30). Dans le cas haïtien, c'est la famille élargie qui se doit d'être considérée. Dans son étude sur la famille transnationale haïtienne en Floride, Audebert (2004) fait remarquer que les membres de la famille (ceux vivant en Floride et ceux restés en Haïti) entretiennent

des liens solides et multiformes. Ces liens étant à la base d'une solidarité internationale instituée leur permettant d'assurer la survie tant de ceux restés en Haïti que de ceux en terre étrangère aux statuts d'immigration précaire. Ainsi, la famille transnationale haïtienne sert non seulement de cadre aux décisions d'émigrer, mais aussi un soutien au premier chef à la migration et l'insertion à la société d'accueil (Audebert, 2004: 7).

Cela étant dit, ces considérations sur la famille transnationale haïtienne entre la Floride et Haïti nous ont permis d'extrapoler en vue de comprendre la dynamique qui s'est développée au sein des familles haïtiennes entre Québec et Haïti au lendemain du séisme de 2010. L'immigration des Haïtiens dans le cadre du programme spécial de parrainage humanitaire a mis en relief la contribution de ces familles au niveau transnational et l'ensemble de ses rôles dans la dynamique migratoire de ses membres. Des rôles à la fois de soutien à la migration, d'attachement et d'accueil.

Bien que nous n'ayons pas identifié de recherches sur les pratiques transnationales des Haïtiens vivant au Québec, nous pensons qu'il existe des similitudes dans les pratiques entre les États-Unis et Haïti et celles entre Québec et Haïti. L'analyse des témoignages nous a permis de constater que le quotidien des participants se situe entre un « ici » et un « là-bas » (Québec et Haïti respectivement). Il convient donc de noter un constant va-et-vient entre pays d'origine et pays d'accueil dans la façon dont ces participants élaborent sur la nouvelle réalité. À titre d'exemple, Berthe, tout en étant à Montréal, s'est culpabilisée des obligations familiales non remplies en Haïti du fait de la migration. Dans le même sens, Anne énumère des responsabilités familiales à assumer non seulement envers des proches à Montréal, mais aussi, et surtout envers les membres de la famille restée en Haïti. Par leurs témoignages, ces participantes semblent montrer une volonté d'implication et de prise de position au sein de la famille. Sur cette question, Duchêne-Lacroix (2010) insiste sur le fait que la famille représente un espace social de prise de position et que l'éloignement causé par la migration compliquerait cette prise de position.

Les douleurs vécues et exprimées par certains de ces participants et causées par la séparation familiale, permettent de mettre de l'avant le fait que la famille soit affectivement, matériellement et symboliquement centrale dans la vie des individus pour paraphraser Samuel (2008) cité dans Duchêne-Lacroix (2011). Elles semblent aussi justifier la fonction intégratrice et de reconnaissance jouée par la famille élargie dans la vie de l'individu comme l'a souligné Vatz-Laaroussi (1993). Conséquemment, en dehors de ce cadre familial, l'individu peut se sentir isolé et vivre une perte significative de repères, comme nous avons pu le remarquer dans l'élaboration des expériences de nos participants.

En Haïti, puisque la famille renvoie tant à la famille nucléaire qu'à la famille élargie, des liens dits familiaux se tissant parfois au-delà de la famille nucléaire deviennent donc précieux dans la vie de l'Haïtien (Sabatier et Tourigny 1990). Ainsi, ces liens familiaux sont donc étroitement entretenus par les membres d'une même famille même en situation de dispersion géographique et d'éloignement dû parfois à la migration.

Par ailleurs, Morin (2009) a constaté que la séparation familiale peut être difficilement vécue par des gens ayant été contraints de quitter leur pays et plus facilement vécue par ceux pour qui la migration a été décidée. Cette dernière catégorie de gens (les immigrants économiques surtout) étant mieux préparée, à vivre leurs expériences migratoires (Morin, 2009). Dans notre recherche, le cas de Berthe qui n'a pas voulu immigrer avant le séisme, mais qui s'est trouvée dans l'obligation de le faire après le séisme est, à cet effet, intéressant. Son cas nous informe d'une séparation familiale difficilement vécue non seulement à cause de sa migration, mais également du fait de manquer à ses premières obligations familiales, celles de soutien réciproque entre les membres d'une même famille.

En résumé, dans le cadre de cette recherche, l'importance de la famille est souvent évoquée pour signifier soit un manque ou une perte de repères et de réseaux sociaux, soit des obligations non remplies vis-à-vis de la famille. Si l'on se tient à la

littérature sur les migrations et la famille, on se rend rapidement compte de l'existence d'une corrélation entre l'expérience du départ et la séparation familiale. Dès l'instant où la migration n'est pas totalement volontaire, la séparation d'avec les membres de la famille semble plus difficile à vivre et accepter. Les propos de certains de nos participants, en majorité des femmes, ayant vécu le séisme comme une contrainte qui ne leur a pas laissés beaucoup de choix, ont fait ressortir cette difficile expérience de vivre séparés de la famille.

En outre, la littérature autour de l'institution familiale haïtienne fait état du rôle indéniable joué par la femme dans cette institution. D'une part, le caractère matrifocal de la famille haïtienne a été souligné par différents auteurs (Sabatier et Tourigny, 1990; Magloire, 2008; Audebert, 2004) qui ont noté que plus de la moitié des familles haïtiennes ont un chef féminin. La survie, l'éducation des enfants et la stabilité de la famille repose, en général, sur le dos des femmes. D'autre part, Bijoux (1995) abonde dans le même sens en ayant identifié la femme comme le pilier central et le ciment de l'édifice familial haïtien. Plus largement, Le Gall (2005) signale que les liens familiaux transnationaux sont constitués, maintenus et entretenus par les femmes de par leur position à l'intérieur des familles. Cela étant dit, il devient possible de comprendre le fait que dans les entrevues réalisées dans le cadre de cette recherche, la difficile expérience de la séparation familiale causée par la migration soit davantage présente dans les propos des femmes.

Ainsi, le contexte migratoire, le début du processus d'installation des participants rencontrés dans le cadre de cette recherche témoignent du rôle de la famille haïtienne comme soutien à l'immigration et à l'intégration des Haïtiens comme l'a soutenu Audebert (2004).

5.3. Les difficultés d'intégration et d'insertion en emploi chez des immigrants récents au Québec

Cette section présente une réflexion sur la problématique de l'emploi chez les immigrants au Québec. Cette réflexion s'impose en raison de la récurrence du thème de l'emploi dans l'élaboration des expériences migratoires des participants ainsi que les inconforts exprimés par l'absence d'emploi et les réalisations personnelles qu'il sous-tend. En effet, de plus en plus importante et étudiée dans les recherches sur l'immigration, l'insertion par l'emploi a été centrale dans les expériences migratoires explorées au cours de notre recherche. Ayant déjà fait l'objet d'une multitude de recherches, les unes complémentaires aux autres, cette problématique a été abordée dans ses différentes dimensions. Celles-ci sont notamment: la non-reconnaissance des diplômes ou déqualifications, le rôle de l'information et l'implication des réseaux sociaux dans la recherche d'emploi, les inégalités en emploi et salariales. En lien avec les écrits sur la question, nous la discuterons dans les lignes qui vont suivre.

5.3.1. Un accès limité à l'emploi

Les résultats suggèrent que tous les participants interviewés se sont lancés dans le processus de recherche d'emploi ou étaient encore à plein dans ce processus au moment des entrevues. Les démarches de recherche ont été autant diversifiées qu'il y avait de participants et de méthodes de recherche. Cependant, les témoignages analysés prouvent que plus de la moitié ne sont parvenus à trouver un emploi et la quasi-totalité de ceux qui ont trouvé un emploi occupait un poste qui ne correspondait pas à leur niveau de qualification et d'expériences acquises en Haïti.

La situation de ces nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi rejoint celle décrite par de nombreux chercheurs en ce qui a trait aux immigrants récents sur le marché du travail québécois (Boudarbat, 2011; Boudarbat et Boulet, 2010; Girard, Smith et Renaud, 2008; Renaud et Cayn, 2005). Ces recherches relèvent entre autres un accès à l'emploi peu facile et quasi inégalitaire entre natifs et immigrants du Québec et aussi un accès à emploi plus difficile pour les immigrants du Québec en comparaison à ceux des autres provinces canadiennes à fort taux d'immigration comme l'Ontario et la Colombie-Britannique. À titre d'exemple, alors que le taux d'emploi des immigrants

récents était de 68,5% en Ontario et de 67,1% en Colombie-Britannique et de 82,4% pour les personnes nées au Canada, celui des immigrants récents du Québec était de 58,2% seulement, en 2006 (statistiques Canada, 2008, cité dans Boudarbat et Boulet, 2010: 11). Il est donc possible de croire, en nous référant à ces données et à celles recueillies lors des entrevues, que les nouveaux arrivants connaissent un accès limité à l'emploi au début de leur installation au Québec.

5.3.2. Une situation de précarité d'emploi

Selon Boudarbat et Conolly (2013), la permanence de l'emploi et un salaire moyennement élevé sont des critères caractéristiques d'un « bon emploi ». À l'opposé, un emploi temporaire avec des risques élevés de le perdre et offrant un bas salaire serait un « emploi précaire ». Suivant les résultats de notre recherche, la majorité des nouveaux arrivants rencontrés qui ont un emploi survivaient avec de faibles revenus. Soit parce qu'ils avaient un faible salaire et que le salaire perçu ne pouvait pas répondre aux besoins du nombre de personnes présentes dans le ménage. Soit parce que la plupart d'entre eux faisaient face à ce qu'on appelle une alternance dans l'emploi, c'est-à-dire, une semaine de travail et une autre sans-travail et ainsi de suite. Alors, nous pouvons comprendre que les nouveaux arrivants rencontrés, tenant compte des critères de Boudarbat et Connolly (2013), sont dans une situation de précarité d'emploi.

5.3.3. La non-reconnaissance des compétences et des expériences

La question de la non-reconnaissance des diplômes et des compétences acquises à l'étranger figure parmi les principaux obstacles rencontrés par les immigrants récents sur le marché de l'emploi autant au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Ainsi, elle a été au centre des principales difficultés expérimentées par certains participants. Lors des entrevues, si certains participants étaient satisfaits de la facilité avec laquelle ils ont eu accès à un certain type d'emploi, il n'en demeure pas moins qu'ils se plaignaient de la déqualification dont ils ont été l'objet.

Alors, est-il possible de croire et de se demander si la situation de ces nouveaux arrivants les inciterait à occuper des emplois précaires et provisoires en vue de l'acquisition d'une expérience de travail pour, par la suite, trouver l'emploi désiré comme l'ont signalé Chiswick et Miller (2007), cité dans Boudarbat (2011). Cependant, la situation générale des immigrants sur le marché du travail québécois quant à la qualité des emplois occupés¹⁵ nous laisse un peu perplexes sur cette question. D'autant plus que plusieurs auteurs, dont Boudarbat (2011) ont noté une détérioration de la situation de surqualification des immigrants sur le marché de l'emploi entre 2006 et 2010 dans tout le Canada y compris au Québec.

En gros, les recherches antérieures tendent à montrer de difficiles situations socioéconomiques vécues par les immigrants récents. Les données recueillies lors des entrevues dans le cadre de cette recherche ne prouvent pas le contraire. Tant du point de vue de l'accès à l'emploi que des conditions de travail, il semble que les immigrants en général et les immigrants récents en particulier connaissent un désavantage sur le marché de l'emploi en comparaison à la population native du Québec. Si l'on admet qu'au bout d'un certain temps et d'une expérience de travail acquise sur le marché québécois, les immigrants finissent par avoir un emploi correspondant plus ou moins à leur niveau de qualification, il n'en demeure pas moins que certains auteurs avancent qu'il s'agit d'une évolution lente et que cette progression vers cette adéquation emploi/qualification est encore plus lente au Québec en comparaison à d'autres provinces canadiennes.

En somme, la question de l'intégration des immigrants dans les sociétés occidentales et notamment au Québec est aujourd'hui au centre des débats. Face à l'origine de plus en plus diversifiée et plurielle des immigrés, le Québec a développé et adopté une politique d'intégration basée sur l'inter culturalisme contrairement au multiculturalisme dans le reste du Canada. L'inter culturalisme, dont les vertus

¹⁵ Brahim Boudarbat (2011) définit un emploi de bonne qualité comme un travail qui permet à une personne d'utiliser ses compétences

reposerait sur le dialogue et une interaction entre les différentes cultures présentes vers une «convergence culturelle», a longtemps été vanté par ses tenants. Cette convergence culturelle s'opérationnaliserait dans un contrat moral qui est une sorte d'engagement pris par le candidat à l'immigration à s'intégrer en respectant les valeurs communes du Québec dont la langue française reste un élément essentiel (Courtois, 2010). Cependant, selon Reichhold (2011)¹⁶, cette politique interculturelle prônée, mal opérationnalisée dans les pratiques gouvernementales, en négligeant surtout les caractéristiques de « bidirectionnalité et de l'interaction » au profit d'une intégration institutionnelle, serait « virtuelle ».

Réflexions pour la pratique

Selon les dispositifs d'accueil mis en place à Montréal, les citoyens Haïtiens parrainés arrivés au Québec après la catastrophe de 2010 devaient tous être en contact avec les activités du projet SILA. Globalement, suivant le témoignages de certains participants, ces activités les ont permis d'entrer plus facilement en contact avec la vie montréalaise. Il faut cependant noter que le projet a duré seulement deux ans. Ces nouveaux-arrivants deviennent donc une charge supplémentaire pour les organismes communautaires qui doivent continuer le travail même sans financement. De plus, plus de 30% des personnes rencontrées dans le cadre de la recherche ont affirmé n'avoir pas été informé de l'existence de ce programme.

L'analyse de l'intervention auprès des nouveaux-arrivants haïtiens à Montréal n'a pas été un objectif défini dans le cadre de ce travail exploratoire, mais, nous nous permettons de partager certaines réflexions pratiques nous paraissant pertinentes.

Les expériences migratoires suggèrent que les participants ne vivent pas tous la même situation, il est donc pertinent pour l'intervention d'en tenir compte. Selon notre avis, après la fin du projet, certains cas constituant des défis à l'intervention mériteraient un suivi interventionnel spécifique et plus approfondi d'un travailleur social. Une forme

¹⁶ Stephan Reichhold est directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

d'intervention de deuxième ligne si l'on considère l'accompagnement offert par les intervenants et intervenantes dans les organismes communautaires comme étant de première ligne. Ce suivi aiderait certains nouveaux-arrivants à revisiter leur imaginaire migratoire en vue de composer avec leur nouvelle réalité afin d'atténuer les incertitudes et de diminuer les inquiétudes vis-à-vis de cette nouvelle situation. Il aiderait d'autres, notamment les plus âgées, à comprendre et accepter la non-transférabilité de leurs compétences dans leur pays d'accueil. Des compétences (commerce informel notamment) les ayant permis de mener des activités génératrices de revenus en vue de subvenir à certains besoins et de soutenir d'autres membres de leur famille.

Il serait également intéressant de prévoir, à l'avenir, un volet d'intervention de renforcement et d'appui aux familles impliquées dans le processus migratoire dans un tel contexte. Accueillir un ou plusieurs membres de sa famille ayant vécu une catastrophe naturelle de cette envergure, dans un logement familial a dû représenter, sans nulle doute, un poids d'importance pour ces familles tant d'un point de vue psychologique que financier. Cette situation pourrait être à la base de relations tendues, dans certaines familles entre parrains et parrainés, soulevées par les intervenants des organismes communautaires lors de la période d'observation et dont les participants n'ont pas voulu partager lors des entrevues. Une des participantes nous a dit avoir pleuré durant plusieurs mois après son arrivée à Montréal. Sa famille a dû, du coup, assurer ses besoins en cartes d'appel en vue de rester en contact avec le reste de la famille en Haïti. Ces résultats témoignent donc d'un réel besoin de soutien et d'appui des familles qui parrainent et qui accueillent surtout dans des contextes post-catastrophes.

CONCLUSION

Cette recherche exploratoire a fait suite à l'arrivée de nombreux citoyens haïtiens au Québec, après la catastrophe du 12 janvier 2010 ayant frappé Haïti, dans le cadre du programme spécial de parrainage humanitaire du gouvernement canadien. La mise en place de ce programme a permis en même temps l'élaboration et la mise en application d'un projet d'accompagnement personnalisé destiné aux nouveaux arrivants haïtiens à Montréal. Ce projet devait faciliter l'intégration de ces derniers à la société d'accueil. Dans ce contexte, nous nous sommes intéressés aux expériences migratoires de ces nouveaux arrivants en terre d'accueil.

L'objectif poursuivi dans le cadre de cette recherche visait à explorer la situation des immigrants haïtiens dans le contexte du programme spécial de parrainage humanitaire du gouvernement du Québec et du Canada après le séisme du 12 janvier 2010, avec une attention particulière sur leurs expériences migratoires. Globalement, la recherche a permis de décrire certains aspects des expériences migratoires des neuf participants rencontrés en entrevues individuelles semi-dirigées. Nous les avons, par la suite, discutées en faisant des liens avec ce qui a déjà été dit dans la littérature sur les immigrants récents tout en nous référant au cadre global de l'immigration haïtienne au Québec.

La taille restreinte de notre échantillon ne nous a pas permis d'approfondir notre discussion. Toutefois, sur la base d'une complémentarité, nous basant sur la théorie des représentations de Hall (1997), nous avons pu décrire et circonscrire les expériences vécues des participants, d'une part. En nous inspirant du concept d'expérience de Dubet

(1994), il nous a été possible de comprendre chaque participant dans sa singularité et ainsi discuter des pistes pour l'intervention auprès de ces nouveaux arrivants, d'autre part.

Dans l'élaboration de leurs expériences migratoires, les nouveaux arrivants ont fait part d'un début d'installation à Montréal auquel la plupart d'entre eux attribuent le qualificatif de « difficile ». Ces difficultés sont notamment liées à la perte d'un statut social, à l'insertion sur le marché de l'emploi, au partage de la famille entre pays d'accueil et pays d'origine et dans certains cas, entre plusieurs pays. En effet, certains participants qui n'ont pas pu voyager avec toute la famille vivent leurs expériences migratoires comme une perte et sur ce point, de forts sentiments de culpabilité dus aux obligations familiales non remplies partagées entre « ici » et « là-bas » se sont exprimés. Par ailleurs, les participants ont tous tenté de trouver un emploi depuis leur arrivée à Montréal, mais ont connu des fortunes diverses, notamment en fonction du genre, de la connaissance de la langue française et du niveau d'éducation formelle et dans bien des cas la non-accessibilité à l'information pertinente. Selon leurs propos, ils ont été accueillis dans une nouvelle société qui exige, d'une part, de tout recommencer tant sur le plan social, financier que sur le plan éducationnel et d'autre part, de vivre sans revenus ou avec des revenus insuffisants permettant difficilement de satisfaire certains besoins de base.

Plus spécifiquement, les participants masculins nous rappellent la difficulté à trouver un emploi stable à la hauteur de leur formation et à continuer des études. Les femmes que nous avons rencontrées ont affirmé qu'elles étaient actives en Haïti; ici, les plus âgées perçoivent leur âge et leur faible niveau d'éducation comme autant de barrières à l'emploi malgré un fort désir de travailler à tout prix pour leur permettre, notamment, d'assurer un soutien matériel à leur famille en Haïti. Les données nous indiquent également que certains nouveaux arrivants vivent des conditions de travail qui semblent « dures », difficiles et même parfois dangereuses.

Les participants rencontrés perçoivent et décrivent leur situation comme une perte de statut social. Ce statut social peut se résumer en un passage d'un milieu où ils étaient connus à un autre où ils deviennent inconnus. La perte de compétences professionnelles pour certains participants, au sens où ils ont fait face à la non-reconnaissance de leur formation et de leurs diplômes. La perte d'un potentiel économique pour d'autres, c'est-à-dire, des activités génératrices de revenus menées dans leur pays d'origine, mais non-valables dans la société qui les accueille.

Ces difficultés vécues et relatées par ces nouveaux arrivants ne sont pas un phénomène nouveau dans la mesure où plusieurs auteurs, dont Legault et Roy (2008), reconnaissent et affirment que le début de l'immigration est toujours difficile. Selon eux, le début requiert toujours une adaptation ou l'immigrant est confronté à divers chocs, culturel notamment. Cependant, Verbunt (2009) signale que l'occasion de repartir de zéro offert par la migration et dont parlent plusieurs des participants à la recherche peut être une perspective exaltante pour certains et une souffrance pour d'autres. Il a fait remarquer que le sentiment le plus douloureusement vécu est celui de ne plus être socialement reconnu. Ce sentiment du passage du connu (pays d'origine) à l'inconnu (pays d'accueil) a été clairement exprimé par André, un des participants à la recherche.

Au terme de notre exploration, en lieu et place de la formulation de conclusions trop hâtives, nous sommes donc parvenus à plusieurs questionnements qui pourraient faire l'objet d'autres recherches plus approfondies à l'avenir. D'abord, nous avons constaté qu'en dépit de ce contexte spécial de migration marqué notamment par un programme gouvernemental et un projet municipal d'accueil, les nouveaux arrivants représentent leurs nouvelles conditions de vie comme étant difficiles. Les parcours migratoires des participants rencontrés semblent donc être similaires à ceux décrits dans des recherches précédentes. Fort de ce constat, nous nous sommes questionnés sur la portée réelle du programme spécial de parrainage humanitaire et du projet SILA qui visait à accompagner de manière personnalisée ces nouveaux arrivants. Est-ce que le projet SILA a fait une différence significative dans le processus d'intégration de ces

nouveaux arrivants? En d'autres termes, en l'absence de ce projet, les situations décrites par certains nouveaux arrivants auraient-elles été différentes? Et quelles seraient ces différences? Les expériences explorées faisant état davantage d'obstacles structurels que personnels ou conjoncturels notamment en ce qui a trait à l'insertion en emploi.

Ainsi donc, ces expériences vécues et qualifiées de « difficiles » par les nouveaux arrivants en période d'installation peuvent non seulement les fragiliser, mais aussi affecter leur processus d'intégration future. Ayant immigré dans un contexte post-catastrophe et sachant que leur immigration devait signifier une « amélioration des conditions de vie », face à ces difficultés rencontrées, ces personnes peuvent manifester un désintérêt quant à leur participation à la vie sociale, culturelle et politique de leur communauté, ce qui peut, dans une certaine mesure, entraver leur épanouissement dans la société d'accueil. Cette situation continue de représenter donc un défi majeur pour l'intervention. Hormis un très petit nombre de cas, les expériences de ces nouveaux arrivants ne nous ayant pas permis d'admettre une différence significative dans la situation vécue dans ce contexte spécial, nous sommes donc parvenus à la conclusion que l'ensemble des acteurs de la société d'accueil doit faire preuve de plus d'ouverture à l'égard des nouveaux arrivants en lieu et place de la multiplication d'un ensemble de programmes et de projets qui sembleraient, au final, ne pas marquer trop de différences dans la situation vécue par ces derniers notamment au début de leur installation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Audebert C. (2004). Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(3). Repéré à <http://remi.revues.org/2027>

Ambroise, G. D. (2009). *En vue de l'action : portrait de la communauté Haïtienne au Québec*. (Document du SJRM de la province du Canada Français). Repéré à <http://cjf.qc.ca/pdf>.

Bernard P. (2002). *Immigration: le défi mondial*. Paris: Gallimard

Bertheleu H. (2001). La politique canadienne du multiculturalisme: Citoyenneté, accommodements institutionnels et Équité. *Sociétés contemporaines*. Presses de Sciences Po.

Bijoux, L. (1995). *Regard critique sur la famille haïtienne*. Port-au-Prince: Éditions des Antilles.

Boucard, A. (2006). *La communauté haïtienne de Montréal: essai de sociologie*. Levis: Fondation littéraire Fleur de Lys.

Boudarbat, B. (2011). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*. Rapport de projet, no 2011RP-07. CIRANO.

Boudarbat, B., Boulet, M. (2010). *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*. Rapport de recherche, no 2010RP-05 CIRANO.

Boudarbat, B, Connolly, M. (2013). *Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012*, Série scientifique 2013s-28, CIRANO.

Bucholtz, M. (2000). The politics of transcription. *Journal of Pragmatics*, 32(2000), 1439-1465.

Chagnon, J. (2013). Migrations: internationales, 2010 et 2011. *Rapport sur l'état de la population du Canada*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2013001/article/11787-fra.pdf>

Cloos, P. (2004). *Utilisation du condom par les jeunes Inuit et des Premières Nations vivant à Montréal* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.

Clouthier, G. (2005). *Femmes immigrantes et organismes communautaires: Partages d'histoires et de savoirs* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal

Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (2011). *Haïti. Évolution économique en 2010 et perspectives pour 2011* (Nations-Unis). Mexico: CEPALC

Commissions des Droits de la Personne et de la Jeunesse (2011). *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés* (Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences). Repéré à http://www.cdpcj.qc.ca/publications/profilage_racial_1an_etat_des_lieux_2012.pdf.

Compère L. (1998). *L'influence du racisme sur la construction de l'identité des jeunes Québécois d'origine Haïtienne* (mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal.

Cournil C., Mazzega P. (2006). Catastrophes écologiques et flux migratoires : Comment protéger les « réfugiés écologiques »? *Revue Européenne de Droit de l'Environnement*, (4). Repéré à http://www.flautre.net/IMG/pdf/cournil_mazzega_REDE.pdf

Davidson, C. (2009). Transcription: Imperatives for qualitative research. *International Journal of Qualitative Methods*, 8(2). pp. 36-52.

Déjean, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec

Denzin N. K. et Lincoln Y. S. (2008). *Strategies of qualitative inquiry*. Los Angeles, Sage Publications.

Deslauriers J.-P. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique* 5(2), pp. 145-152.

Deslauriers J.-P. (1991). *La recherche qualitative*. Guide pratique. Montréal: McGraw-Hill.

Direction de la Diversité Sociale (2011). *Projet de Soutien à l'Intégration, Liaison et Accompagnement des Nouveaux arrivants Haïtiens*. Ville de Montréal. Document de travail, non-publié.

Doura F. (2001). *Économie d'Haïti. Dépendance, crises et développement*. Montréal: DAMI

Dubet François (1994). *La sociologie de l'expérience*. Paris: Editions du Seuil.

Duchêne-Lacroix, C. (2010). Faire famille en situation transnationale: les ancrages de la coexistence et de la territorialité. *Lien social et politiques* (64), pp. 65-73

El Yamani, M. (1997). L'emploi des jeunes : un enjeu de société. Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, 43 p. Dans Garçon, C. (2010). *L'insertion Professionnelle des Haïtiens de Seconde Génération* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.

Etienne S. P. (2007). *L'énigme haïtienne. L'échec de l'État moderne en Haïti*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Garcia, C. 2005. Buscando trabajo: Social networks among immigrants from Mexico to the United States. *Hispanic Journal of Behavioral Sciences* 27(1):3–22

Gauthier, B. (2009). *La recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. Québec: Les Presses de l'Université de Montréal.

Gemenne, P. (2007). Migrations et environnement. Introduction sur une relation méconnue et souvent négligée. *Centre d'animation et de recherche en écologie politique*.

Gouvernement de la République d'Haïti (2004). *Carte de pauvreté d'Haïti*. Version 2004. Ministère de la planification et de la coopération externe. Repéré à <http://www.mpce.gouv.ht/cartepauvrete.pdf>.

Gouvernement de la République d'Haïti (2010). *Haïti PDNA du tremblement de terre-Évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels*. Repéré à <http://www.ipred-iisee.org/gtfbc/Haiti%20PDNA%20Document%20de%20Travail.pdf>.

Halcomb, E. J., Davidson, P. M. (2006). Is verbatim transcription of interview data always necessary? *Applied Nursing Research* (9), 38-42.

Hall, S. (1997). *Representation: cultural representations and signifying practices*. London: Sage

Icart, J.-C. (2004). Le Québec et Haïti: Une histoire ancienne. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, (79), pp. 30-34

Icart, L. (2006). « Haïti-en-Québec: notes pour une histoire ». *Ethnologies*, 28(1), pp. 45-79.

Institut Haïtien de la statistique et d'informatique (2009). *Objectifs du Millénaire pour le développement. États, tendances et perspectives*. Repéré à: http://www.ihsi.ht/pdf/odm/OMD_Novembre_2010.pdf.

Jacob, A., Hébert, J., Blais, D. (1996). *L'intégration des jeunes québécois d'origine haïtienne : Étude exploratoire et comparative des jeunes en milieu scolaire*. Université du Québec à Montréal.

Jauron-Belanger, S.-D. (2011). *Impact de la migration sur l'expérience postcatastrophe des sinistrés du tremblement de terre survenu en Haïti en janvier 2012* (Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval.

Jones Russel A. et al. (2000). *Méthodologie de recherche sciences humaines*. Paris: De Boeck Université.

Labelle, M., Thérien, M. (1992). Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, *Nouvelles Pratiques Sociales*, 5(2). 20 p.

Labelle, M., Larose, S. Piché, V. (1983). Émigration et Immigration : les Haïtiens au Québec, *Sociologie et sociétés*, 15(2). 17 p.

Lacourse Marie-Thérèse (2010). *Famille et société*. 4ème édition. Montréal: Chenelière éducation.

Laperrière, A. (1998). Dépasser le racisme ? L'expérience contrastée des jeunes Montréalais d'origine haïtienne. *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 14(1), pp.121-139.

Larose, S. (1985). *Procès migratoire et trajectoire de classe des immigrantes et immigrants Haïtiens au Québec*. Rapport de recherche, Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal.

Le Gall, J. (2005). « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives ». *Les Cahiers du Gres*, 5(1), p. 29-42.

Legault G., Rachédi, L. (Sous la direction de) (2008). *L'intervention interculturelle*. 2^e édition. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.

Legault, G., Fronteau, N. (2008). Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés. Dans G. Legault et L. Rachédi (sous la dir.), *L'intervention interculturelle* (2^e éd. pp. 121-142). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

Le Moigne, J.-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes*, Paris: PUF.

Lenoir-Achdjian, A., et al. (2009). *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec*, Choix IRPP, 15(3). Montréal: Institut de recherche sur les politiques publiques.

L'Hirondelle (2007). *Une intégration réussie des nouveaux arrivants grâce à l'interculturalisme québécois*. (Mémoire présenté à la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles). Repéré à <http://www.accommodements-quebec.ca/documentation/memoires/Montreal/l-hirondelle-service-d-accueil-et-d-integration-des-immigrants-une-integration-reussie-des-nouveaux-arrivants.pdf>.

Lindsay C. (2001). La communauté haïtienne au Canada Ottawa, Statistique Canada, coll. « *Profils de communautés ethniques au Canada* ». Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2007011-fra.pdf>

Louidor, W. E. (2011). L'Amérique du sud: Pôle d'attraction de la migration haïtienne. *Vivre ensemble*, 19(63), pp.1-5.

Magloire, D. (2008). Le rôle de la femme haïtienne, Conférence *Held* du 24 avril 2008, Montréal. Repéré à : <http://www.haitisantementale.ca>

Maison d'Haïti (2012). *Enquête sur l'intégration au marché du travail. Projet ALI/SILA (2011-2012)*. Document non publié.

Michaud, V. (2010). *Lorsque l'imaginaire migratoire rencontre les réalités de la migration: parcours de migrants volontaires et qualifiés de l'Afrique de l'Ouest au Québec* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.

Miles, M. B.; Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles: De Boeck Université.

Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (2010), *Plan d'immigration du Québec 2011*. Québec

Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (2012), *Plan d'immigration du Québec 2013*. Québec

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans & côté tenue de soirée*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Morin F. (1993). Entre visibilité et invisibilité: les aléas identitaires des Haïtiens de New York et de Montréal. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9(3), pp. 147-176.

Morin, M. P. (2009). *Statut d'immigration, agentivité et référents identitaires. L'expérience migratoire d'immigrantes maghrébines* (Mémoire de Maitrise inédit) Université de Montréal.

Murray, R. B., Williamson S. P. (2011). Migration as a tool for disaster. Recovery: A case study on U.S. Policy. Options for post-earthquake Haiti. *Center for Global development*. 3(43), 31-51

Neill, G. (1985). Classe, sexe et trajectoire socioprofessionnelle : le cas des migrants Haïtiens au Québec, *Cahiers québécois de démographie* 14(2), pp. 259-273.

Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, pp. 147-181

Paillé, P., Mucchielli A. (2003). *L'analyse qualitative: en sciences humaines et sociales*, Paris: Armand Collin.

Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration*. Paris: PUF.

Paul B., Dameus A. et Garrabe M. (2010) « Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne ». *Études caribéennes*. Repéré à <http://etudescaribeennes.revues.org/4728>

Piché, V. (2003). « Un siècle d'immigration québécoise : de la peur à l'ouverture ». Dans Piché, V. & Lebourdais, C. (éds.). *La démographie québécoise — enjeux du XXIe siècle*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Pierre, S. (2010). *Extraits d'entrevue au journal La presse*. Repéré à <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/quebec/201001/22/01-942088-lentreprenariat-haitien-au-quebec-un-long-envol.php>

Pierre, A. (2011). *Influence des expériences racistes sur les comportements des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal* (mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.

Pierre, S. (2007). *Ces Québécois venus d'Haïti : Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, École polytechnique de Montréal.

Pierre-Jacques, C. (1985). *Les jeunes Haïtiens de la seconde génération. Adaptation psycho-sociale*. Rapport de recherche, Centre de recherches caraïbes. Université de Montréal.

Pires A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthode générale pour les sciences sociales, dans Poupart et al. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin. pp. 3-52

Pires A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique, dans Poupart et al. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal Gaëtan Morin. pp. 113-167

Potvin, M. (2007a). Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec. Dans M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La 2e génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec* Montréal: Athéna Éditions.

Potvin, M. (2007b). La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec. *Migrations et Sociétés*, numéro thématique « Citoyens et enfants de l'immigration » 19(113). Paris: PUF. pp.169-206

Razy, E, Baby-Colin V. (2011). La famille transnationale dans tous ses états. *Revue Autrepart* 1(57-58). Presses de Sciences Po. p. 7-22.

Reichhold, S. (2011). L'interculturalisme 2011- Faible stratégies d'intégration des immigrants au Québec. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/322418/interculturalisme-2011-faible-strategie-d-integration-des-immigrants-au-quebec>.

Renaud, J., Cayn, T. (2006). *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. Montréal : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Sabatier, C. et Tourigny, M. (1990). Écologie sociale de la famille immigrante haïtienne, *PRISME, Psychiatrie, Recherche et Intervention en Santé Mentale de l'Enfant, 1*, pp. 18-40.

Tardieu, C. (1979). *L'immigration haïtienne au Québec (1968-1977)* (mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.

Trouillot, M.-R. (1990). *Haiti, State Against Nation. Origins and Legacy of Duvalierism*. New York: Monthly Review Press.

Turcotte, N. (2012). Tableaux sur l'immigration permanente au Québec. *Direction de l'Analyse Prospective (DRAP), Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles*. Repéré à: <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2007-2011.pdf>.

Vatz-Laaroussi, M. (1993). Interventions et stratégies familiales en interculturel. *Service social*, 42(1), p.49-62.

Whitaker R. (1991). *La politique canadienne d'immigration depuis la confédération*. Ottawa: Société historique du Canada.

Wihtol De Wenden, C. 2002. « Motivations et attentes de migrants », *Ceras - revue Projet* (272). Repéré à <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1742>

Xue, L. (2007). *Portrait d'un processus d'intégration. Difficultés rencontrées et ressources mises à profit par les nouveaux arrivants au cours des quatre années qui suivent leur arrivée au Canada. (ELIC)*. Citoyenneté et Immigration Canada. Repéré à <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/portrait-integr-process-f.pdf>

ANNEXE I

Guide d'entrevue

Grille d'entrevue

Mise en contexte: Vous avez été parrainé suite au séisme du 12 janvier 2010. Vous êtes arrivé à Montréal par la suite. Depuis votre arrivée, vous avez commencé à mener une nouvelle vie et vous avez sans doute fait de nouvelles expériences. Ce sont ces expériences-là auxquelles la recherche est intéressée, que vous allez bien vouloir partager dans les minutes qui suivent.

SITUATION INITIALE (CONDITIONS DE VIE EN HAÏTI)

Éléments à explorer	Questions et questions de relance
Emploi Activités génératrices de revenu Travailleurs indépendant Logement Zone de résidence : Ville ou campagne? Difficultés causés par le séisme et les pertes	Pouvez-vous me dire un peu plus?

PARRAINAGE ET RELATIONS FAMILIALES (25-30')

Éléments à explorer	Questions et questions de relance
Attentes particulières et/ou craintes avant d'arriver à Montréal	Vous étiez donc très confiant en vous-mêmes et en la personne qui vous a parrainé? Depuis quand vous êtes à Montréal?
Le parrainage	Qui a parrainé? Qui a pris l'initiative du parrainage? Vous êtes seul ou avec la famille? Vous étiez accueilli par qui? Vivez-vous toujours chez la même personne
Relations parrains/parrainés	Parlez-nous de la relation avec ton parrain Y-a-t-il des changements au niveau de la relation au cours du temps? Dans quel sens? Comment vivez-vous cela? Votre parrain vous a-t-il accompagné ou orienté dans vos démarches d'intégration?
Relations familiales	Comment cela se passe au niveau de la relation avec les autres membres de votre famille? Changements depuis votre arrivée à Montréal?

DIFFICULTÉS/CONTRAINTE ET STRATÉGIES D'EXISTENCE

Éléments à explorer	Questions et questions de relance
----------------------------	--

Vécu d'évènements particulièrement difficiles Conflits, problèmes financiers, recherche d'emploi, discrimination, etc.	Pouvez-vous énumérer et nous parler d'autres?
Stratégies	Quels en sont selon vous les impacts sur votre vie? Qu'est-ce qui vous a aidé à traverser ces moments difficiles ou qu'avez-vous fait pour contourner ces difficultés?
Recours	Pouvez-vous me dire un peu plus sur vos stratégies de survie? Quels sont vos projets actuellement?

RÉSEAUTAGE/SOUTIEN SOCIAL ET RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS (10')

Éléments à explorer	Questions et questions de relance
Relations principales	Dans la famille (parrain, autre membres)? Avec des amis? Institutions de réseau social (église, école...)
Soutien/Aide	Pratiques transnationales : relations avec Haïti (types, fréquence) Quelles sont vos sources principales d'aide et de soutien? (Parrain, ami, Haïti, services publics et communautaires) Comment cela s'est-il passé? Cela vous a vraiment aidé?
Relation avec les institutions	Comment décririez-vous vos relations avec les institutions?

TRANSFORMATIONS IDENTITAIRES (10')

Éléments à explorer	Questions et questions de relance
Se sentir Haïtien à Montréal	Cela veut dire quoi «être Haïtien à Montréal»?
Différences et similitudes entre «être Haïtien à Montréal» et «être Haïtien en Haïti»	Parlez-moi des choses qui ont changé dans votre vie depuis votre arrivée ici à Montréal? Qu'est-ce qui est à la base de ce changement d'après vous?
	Au niveau identitaire?
	Différences? Similitudes?

CONCLUSION

Aimeriez-vous ajouter quelque chose dont nous n'aurions pas parlé?

ANNEXE II

FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Le programme spécial de parrainage humanitaire au Québec suite au séisme du 12 janvier 2012 en
Haïti: Expériences de citoyens haïtiens, Montréal

Fiche sociodémographique

No: _____

Résidence/Arrondissement: _____

1. Age: 18-29 ans 30-39 40-49 50-59 ans
 60 et plus

2. Sexe : Masculin Féminin

3. Éducation
 Primaire secondaire collège/technique universitaire

4. Statut civil :
 Célibataire Marié Divorcé
 Séparé Veuf Conjoint de fait

5. Situation familiale:
 Avec enfants Sans enfants
 Enfants à charge en Haïti Enfants à charge à Montréal

6. Conditions de vie
 Seule deux personnes trois personnes quatre personnes et +
Avec qui? Partenaire enfants parents
 amis
 autres, spécifiez.....

7. Emploi
 Avec emploi ,lequel ?..... Sans emploi

8. Revenus
 Insuffisant pour vivre Suffisant pour vivre mais avec sacrifices
 Suffisant pour vivre

ANNEXE III

Formulaire de consentement des participants



Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAAS)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Vous trouverez ci-après un modèle pour la préparation de votre formulaire de consentement. Veuillez vous référer au « Document d'information sur les formulaires de consentement », disponible à l'adresse Web <http://www.fas.umontreal.ca/recherche/ethique/index.html>

Source : Vice-décanat à la recherche, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, novembre 2006.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : La racialisation/ethnisation des sociétés contemporaines : le cas de l'« immigration haïtienne » au Québec depuis le séisme du 12 janvier 2010

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche.

L'objectif général de ce projet est l'étude des liens entre immigration, ethnisation et racialisation dans le cadre de l'immigration haïtienne au Québec depuis le séisme survenu en Haïti en janvier 2010. Plus spécifiquement, il s'agira d'étudier 1/ l'évolution de l'immigration haïtienne et son contexte socio-politique 2/ les difficultés auxquelles font face les nouveaux arrivants Haïtiens dans leur nouvelle société d'accueil 3/ l'élaboration de leurs stratégies identitaires.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à

- Participer à une entrevue individuelle semi-dirigée où vous allez rencontrer une assistante de recherche et au cours de laquelle vous serez invité à parler et partager votre vécu et votre expérience depuis votre installation à Montréal. Cette entrevue sera d'une durée maximale de 60 minutes.
- Répondre à un petit questionnaire visant à dresser un portrait sociodémographique (âge, sexe, éducation, revenu, travail, composition de la famille et quartier d'habitation à Montréal) de l'ensemble des participants à l'étude. Ce questionnaire vous sera administré cinq minutes avant le début de l'entrevue individuelle.

3. Confidentialité

Tous les renseignements que vous me donnerez demeureront strictement confidentiels. Étant directement concernée par cette entrevue et la rédaction du rapport final, l'assistante de recherche sera la seule à connaître votre nom. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, les renseignements personnels que vous allez me fournir ne seront pas gardés, ils seront immédiatement détruits après le dépôt du rapport final de recherche. Toutefois, les données ne permettant pas de vous identifier pourront être gardées après cette date au cas où il y aurait des modifications en

profondeur à apporter au travail. Les données seront gardées dans un dossier dans l'ordinateur de l'assistante de recherche et du chercheur et seront détruites deux ans après le dépôt du rapport final de la recherche.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur la situation des immigrants et des immigrants haïtiens. Votre participation aidera aussi dans la formulation d'une démarche d'intervention qui tient compte du vécu des immigrants haïtiens.

Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience puisse vous rappeler des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pourrions, si le besoin s'en fait sentir, vous référer à une personne-ressource.

5. Droit de retrait

Il demeure que votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec l'assistante de recherche au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Indemnité

Une indemnité de 20\$ sera versée aux participants.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur _____ Date : _____

(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Jessie Marie Michèle SAINT LOUIS ou Patrick Cloos (voir coordonnées au début du présent formulaire).

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca. **(L'ombudsman accepte les appels à frais virés).**

Un exemplaire du formulaire de consentement signé doit être remis au participant

ANNEXE IV

AFFICHE

Partage d'expérience!!!

Programme spécial de parrainage humanitaire au
Québec suite au séisme du 12 janvier 2010

(sous la direction de *Patrick Cloos*, École de service social — Université de Montréal)

**Tu es immigrant-e haïtien-ne et âgé-e de 18 et plus?
ParrainéE par un membre de ta famille?
Arrivé-e à Montréal après le séisme du 12 janvier 2010?**

Ton expérience et ton point de vue nous intéressent

Nous t'invitons donc à participer à une **entrevue** d'environ **1h30** pour discuter avec toi de ce que tu as vécu depuis ton installation à Montréal et de ce que tu en penses

*** Si tu es intéressé, tu peux rejoindre *Jessie Saint Louis* au et nous
conviendrons d'une rencontre ***

Au plaisir de te rencontrer

** Une compensation de 20\$ est prévue pour ta participation*